

ÉDITORIAL

Conseils

Nous savons bien que les dirigeants des grandes puissances n'aiment pas recevoir de conseils. Mais, dans le moment présent, certains d'entre eux que nous ne nommerons pas, mais qui se reconnaîtront aisément s'ils lisent ces lignes feraient bien de se pénétrer des quelques vérités suivantes.

Premièrement : l'Afrique n'a pas de leçons à recevoir de nations dont la gouvernance publique est tout sauf transparente, dont les erreurs successives provoquent, aujourd'hui comme hier, de terribles drames dans différentes régions du monde et qui n'en continuent pas moins de se poser en censeurs.

Deuxièmement : si les dirigeants des pays riches veulent aider les pays émergents qu'ils cessent donc de leur proposer sans réfléchir des modèles politiques, économiques, sociaux dépassés, qui plongent leurs propres peuples dans la désespérance et ne peuvent résoudre aucun des problèmes présents.

Troisièmement : au lieu de se comporter comme ils le firent dans le passé, alors qu'ils asservissaient notre continent pour en exploiter les immenses ressources naturelles, les gouvernants de ces mêmes pays doivent s'attacher aujourd'hui à panser les plaies que leur inhumanité a ouvertes jadis dans notre chair.

Quatrièmement : s'il est une réforme qui s'impose aujourd'hui, c'est bien celle de la gouvernance mondiale qui reste dominée par ce même petit groupe de nations aussi aveugle que sourd aux réalités de ce temps dont l'objectif avoué est de préserver le plus longtemps possible sa position dominante.

Cinquièmement : plutôt que de donner des conseils aux peuples émergents, les gouvernants des pays riches doivent réfléchir tant qu'il en est temps aux conséquences dramatiques que les atteintes portées par eux à l'environnement naturel auront inévitablement et à bref délai pour l'humanité toute entière.

Pour conclure provisoirement sur le sujet disons que les « Grands » sont et seront de moins en moins les maîtres du monde. Il leur faut donc apprendre à respecter les autres. Alors effectivement ils seront pris au sérieux.

Les Dépêches de Brazzaville

DROITS HUMAINS

Des efforts supplémentaires attendus du Congo

L'humanité célèbre ce 10 décembre la 6^e journée internationale des droits de l'Homme instituée par les Nations unies. Cet événement offre une occasion de passer en revue la situation des droits humains au Congo.

À ce sujet, le gouvernement et les ONG qui militent pour la défense et la promotion des droits de l'Homme s'accordent que le Congo réalise de progrès notables, à quelques exceptions près, en ce qui concerne la ratification des instruments juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'Homme.

Cependant, les ONG font remarquer que sur le plan pratique, beaucoup d'efforts sont encore à faire pour le respect véritable des droits humains au Congo. Ainsi, le président de la Fédération congolaise des droits de l'Homme, Céphas Germain Ewangui, a estimé que le Congo continue, par exemple, à user de la torture comme moyen de pression, en violation des instruments juridiques nationaux et internationaux qui condamnent cette pratique.

« La pratique de la torture est un acte criminel. La Convention des Nations unies contre la torture dispose en son article 2 qu'aucune circonstance exceptionnelle ou aucune situation aussi grave soit-elle ne peut être évoquée comme prétexte pour utiliser la torture. De plus, la Constitution congolaise du 20 janvier 2002 interdit sa pratique et autres traitements inhumains et dégradants. Or, notre organisation est informée, après enquête, que plusieurs Congolais sont soumis à la torture au niveau des services de police et de gendarmerie », a-t-il expliqué.

Ainsi, il a mis à profit la célébration de la journée internationale des droits de l'Homme afin d'appeler les pouvoirs publics de tout mettre

en œuvre pour la traduction dans les faits des Traités et autres Instruments juridiques relatifs aux droits de l'Homme ratifiés par le Congo.

De son côté, le président de l'Association pour les droits de l'Homme et l'univers carcéral, Loamba Moké, a relevé le même contraste qui existe entre les textes règlementaires et la pratique sur le terrain. Il a notamment insisté sur les mauvaises conditions dans lesquelles sont gardés les détenus et condamnés dans les maisons d'arrêt congolaises dont il pense être actuellement surpeuplées.

« Cette année, nous avons publié un rapport sur la situation carcérale au Congo. Sur les treize maisons d'arrêt que compte notre pays, seule celle d'Impfondo dans la Likouala répond aux normes recommandées. La maison d'arrêt central de Brazzaville, construite depuis la période coloniale, est surpeuplée et devenue vétuste. Elle avait été construite pour une capacité de cent cinquante détenus. Il en est de même de celle de Pointe-Noire. Les pouvoirs publics sont en panne d'initiative dans ce domaine. Les différentes municipalisations accélérées que le Congo a eues n'ont pas inscrit au programme la construction des différentes maisons d'arrêt. C'est regrettable », a déploré Loamba Moké.

Par ailleurs, dans sa dernière déclaration publiée en 2013, l'ONG de promotion, défense et protection des droits humains, « Rencontre pour la paix et les droits de

l'Homme » (RPDH) avait élaboré un état des lieux des droits humains en République du Congo qui s'appuyait sur trois thématiques principales, à savoir les violations des droits communautaires dans les zones d'extraction minière et pétrolière; le non-respect des droits économiques, sociaux et culturels des populations congolaises et l'état des lieux du processus démocratique en République du Congo.

Après la présentation de chaque thématique, le RPDH avait pris soin de formuler quelques recommandations à l'endroit des pouvoirs publics. En ce qui concerne les violations des droits communautaires dans les zones d'extraction minière et pétrolière, le RPDH a recommandé entre autres que soient améliorées par les compagnies exploitantes les conditions de vie des populations de ces zones par la construction des hôpitaux, des écoles, des routes et autres infrastructures viables.

En outre, le RPDH a interpellé les pouvoirs publics à veiller scrupuleusement au respect des droits économiques, sociaux et culturels des populations. Ces droits, ont pensé les concepteurs de cette déclaration, sont souvent légués au second rang par rapport aux droits civils et politiques qui sont liés au droit d'élire et d'être élu et aux droits des peuples d'avoir des élections libres, transparentes et apaisées.

Dans ce cadre, le RPDH a recommandé aux pouvoirs publics de garantir la liberté de la presse dans tout le processus électoral et de créer les conditions d'une élection apaisée par la création d'un cadre de dialogue incluant tous les acteurs concernés par les scrutins.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moundé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

SÉNAT

Le gouvernement se justifie sur le non démarrage de la nouvelle Société congolaise des transports fluviaux

Au cours de la séance des questions orales avec débats au gouvernement, le ministre d'Etat, ministre de l'Économie et des finances, Gilbert Odongo a donné les raisons qui ont motivé le gouvernement à créer une nouvelle société de transports fluviaux, laquelle n'est pas encore totalement opérationnel.



Une vue des sénateurs

Créée en décembre 2013, la nouvelle Société congolaise des transports fluviaux, née des cendres du Chantier naval des transports fluviaux, une composante de l'ex-ATC (Agence trans-congolaise), peine à démarrer. Les raisons de cette léthargie, a expliqué le ministre d'Etat résultent de plusieurs facteurs, dont le règlement des droits sociaux du personnel de de l'ex- Chantier naval. Une question qui selon le ministre Gilbert Ondongo est destinée à une commission chargée de calculer lesdits, l'objectif étant de faire en sorte qu'il y ait moins de contestations.

Parmi d'autres questions abordées au cours de cette séance, on

peut citer celles liées à l'intégration sous-régionale, notamment la CEMAC. Il ressort que l'intégration au sein de la CEMAC a du plomb dans l'aile pour trois raisons.

La première, c'est le manque ou la faible volonté politique d'aller vers cet objectif. La deuxième, c'est la dotation naturelle inégale des pays de l'espace sous-régionale. Certains pays ont beaucoup plus de ressources naturelles que d'autres, ce qui crée la méfiance. La troisième raison s'avère la démographie. Certains pays craignant d'être envahis par les populations des autres pays.

Les deux parties ont par ailleurs évoqué des questions liées aux

difficultés qu'éprouvent les médias d'Etat dans leur fonctionnement et leur prestation. Ici, le ministre de la Communication Bienvenu Okiemy a justifié cela par l'insuffisance des moyens financiers dont dispose son ministère qui dit-il, se bat néanmoins à rendre ces médias visibles. Des efforts sont en cours de réalisation pour pallier à tous ces manquements notamment dans la formation du personnel et l'acquisition du matériel adéquat, a fait savoir Bienvenu Okiemy. Rappelons que sur les dix ministres attendus à cette séance plénière, seuls cinq ont répondu à l'appel.

Jean Jacques Koubemba

SÉCURITÉ AÉRIENNE

Le ministre Adada appelle les différents acteurs à plus de responsabilité

Cette invite du ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Rodolphe Adada, a été faite à l'occasion de la commémoration de la Journée de l'aviation civile internationale, célébrée le 7 décembre à Brazzaville.

Le thème retenu pour cette année est : «Coopération pour l'avancement de l'aviation mondiale, célébration de du 70^e anniversaire de la convention de Chicago».

A cet effet, le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine la marchande a délivré un message dans lequel il a brossé le tableau de la situation de l'aviation civile au plan national.

En effet, le patron des transports a invité tous les acteurs aériens œuvrant au Congo à plus de prudence et de responsabilité dans leur exaltante mission. «A l'occasion de cette journée, j'invite tous les acteurs du secteur aérien à prendre conscience de la

responsabilité qui est la leur; en vue de participer au développement et à la protection de l'aviation civile, dans le respect des normes et pratiques recommandées de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) », a souligné le ministre d'Etat, .

Rodolphe Adada, qui milite pour le développement du secteur aérien congolais, a tenu à rappeler les efforts que le gouvernement ne cesse de consentir afin de développer ce secteur. Des efforts qui selon lui, se traduisent entre autres, par la construction et la modernisation de plusieurs infrastructures aéroportuaires sur l'ensemble du territoire national.

Cette action gouvernementale a d'ailleurs permis au Congo de sortir depuis quelques temps, du site de sécurité de l'Organisation de l'aviation civile internationale. Délivrant le message au nom du secrétaire général de l'OACI, en ce jour anniversaire, le directeur des Transports aériens, Boris Makaya Batchi s'est appesanti sur la nécessité, pour chaque État, de travailler avec objectif afin de relever leurs étendards. «C'est donc un défi lancé en ce 70^e anniversaire, tant aux Etats qu'aux compagnies désignées. Il revient donc aux exploitants aériens de s'en charger de la mise en œuvre des principes arrêtés par les Etats, de faire en sorte que l'étendard de chaque pays soit placé très haut», a-t-il conclu.

Firmin Oyé

GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Des formations annonçant le passage au nouveau système

Dans le cadre du projet de renforcement de la gouvernance des finances publiques (PGFIP), les agents en formation s'imprègnent des aspects conceptuels et opérationnels de la gestion axée sur les résultats, de la budgétisation pluriannuelle ainsi que des innovations et normes édictées par les directives GFP de la Cémac (communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale).

Cette formation qui se tient du 8 au 11 décembre à Brazzaville prépare les différents acteurs à 2020, date butoir pour la mise en place de cette « constitution financière ». « Nous savons que la trajectoire à 2020 est tracée, les maquettes des budgets programmes et dotations de tous les ministères et institutions sont dessinées, le calendrier de progression par étape est fixé, les mesures d'accompagnement sont identifiées », a déclaré la vice-présidente de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, Jocelyne Milandou. Dans une approche participative, réactive et interactive, les exposés seront animés par des experts formateurs.

Les échanges entre les participants permettront de cerner

les premiers contours des notions et mécanismes porteurs du nouveau système de gestion des finances publiques. Cependant, la vice-présidente de la Cour des comptes et de discipline budgétaire a indiqué que la gamme, l'étendue, la complexité et l'articulation de ces nouveaux concepts, instruments et mécanismes sont tels que la formation devrait être suivie de bien d'autres actions. Une disposition en vue d'approfondir les aspects spécifiques à une administration ou un groupe de structures. « Il s'agit d'assurer le relai de l'Union européenne pour pérenniser les acquis consécutifs aux activités déployées par le projet de renforcement de la gouvernance des finances publiques », a conclu Jocelyne Milandou.

Notons que la formation concerne les administrations opérationnelles que sont les impôts, les douanes, le trésor et la comptabilité publique. Certaines structures de contrôle telles l'Inspection générale d'État, l'Inspection générale des finances et la Cour des comptes et disciplines budgétaire sont aussi intéressées car ayant l'obligation de suivre et de rendre compte.

Nancy France Loutoumba

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

L'évaluation se poursuit

La deuxième étape du processus d'évaluation du dispositif de lutte anti-blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme de la République du Congo a pris fin avec l'adoption du document final contenant les réponses au questionnaire d'évaluation mutuelle du dispositif juridique.

La mouture finale sera transmise au ministre des Finances, Gilbert Ondongo, qui la remettra au groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac). La dernière étape interviendra en Mars 2015 avec l'arrivée sur le terrain des experts évaluateurs. Ces derniers devront confronter les réponses contenues dans le document envoyé. Au terme de leur expertise, ils élaboreront leur rapport d'évaluation. Les manquements qui pourraient être relevés feront l'objet de recommandations à l'endroit du gouvernement qui devra, à son tour, tout mettre en œuvre pour s'y conformer « afin de préserver la stabilité du secteur financier du pays et, de manière plus générale, sa stabilité extérieure, un critère important pour attirer les investissements », ont confié les responsables de l'agence d'investigation financière.

Pour mémoire, la première

étape a concerné la sensibilisation des acteurs les plus concernés dans cette lutte. Ce sont ces mêmes acteurs appelés, assujettis, qui ont répondu au questionnaire. Le mécanisme de cette évaluation pour le Congo a été déclenché le 22 septembre dernier. Le Congo arrive après la Centrafrique (2008), le Cameroun (2009), le Gabon (2012) et le Tchad (2013).

La stratégie de lutte adoptée par la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) vise à inciter chacun des pays membres à se conformer aux normes internationales. Le Gabac, un organe de la Cémac, a initié un programme d'évaluation de ces États. Il s'agit de les contraindre à se soumettre mutuellement à un examen critique en vue de la conformité de son système en matière de lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme.

N.F.L.



REPUBLIQUE DU CONGO

 PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
 (PEEDU)

 Cofinancement Congo/Banque Mondiale
 BP 2099 BRAZZAVILLE
 Tél: [00 242] 05556 87 87



**AVIS À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT N° 007 /PEEDU/2014 DU 5 DÉCEMBRE 2014
 POUR LE RECRUTEMENT DU CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ DE LA PRÉPARATION
 DES PLANS D'ACTION DE RÉINSTALLATION POUR LES MARCHÉS DOMANIAUX
 À BRAZZAVILLE.**

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant (Consultant individuel) chargé de la préparation des plans d'action de réinstallation dans le cadre des travaux de construction des marchés domaniaux à Brazzaville.

De manière générale le consultant à sélectionner devra appuyer l'UCP-PEEDU dans la collecte des données relatives à la mise en place d'un plan d'action de réinstallation (PAR) en vue d'assurer les indemnités et les éventuelles relocalisations des populations susceptibles de subir une perte d'activités suite aux travaux engagés par le PEEDU, dans le cadre de la mise en place ou de la construction des marchés domaniaux.

De manière spécifique le consultant sera chargé entre autres d'identifier et hiérarchiser les différents types d'activités génératrices de revenus à délocaliser suite à la mise en place des marchés domaniaux ainsi que les sites potentiels pour la réinstallation des commerçants pendant les travaux.

Le consultant devra :

- être titulaire d'un Master ou diplôme équivalent en sociologie générale, agroéconomie, environnement en planification du développement et autres domaines connexes.
- Avoir une expérience solide d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la planification et de gestion environnementale et sociale des projets.
- Avoir une solide connaissance des problèmes de l'analyse socioéconomique, de la gestion participative et de la mise en place des infrastructures urbaines.
- Son expérience doit être soutenue par une bonne connaissance des problè-

mes liés au développement urbain dans les pays en développement.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV détaillé avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmises par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 décembre 2014 à 14 heures :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)

Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics) - Brazzaville – République du Congo

Tél: [242]055568787. Email : pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 04 décembre 2014.

**Le Coordonnateur du PEEDU
 Maurice BOUESSO./**



REPUBLIQUE DU CONGO

 PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
 (PEEDU)

 Cofinancement Congo/Banque Mondiale
 BP 2099 BRAZZAVILLE
 Tél: [00 242] 05556 87 87



**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 006 /PEEDU/2014 DU 04 DECEMBRE 2014
 POUR LE RECRUTEMENT DU CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE LA PREPARATION
 DES PLANS D'ACTION DE REINSTALLATION POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION
 D'EAU A BRAZZAVILLE ET POINTE NOIRE.**

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant (Consultant individuel) chargé de la préparation des plans d'action de réinstallation dans le cadre des travaux des voiries et d'adduction d'eau à Brazzaville et Pointe-Noire.

Il est à signaler que les travaux du PEEDU n'ont pas fait l'objet de la réalisation des PAR dès le départ par le simple fait que les emprises proposées pour les travaux ne présentaient aucune situation d'encombrement pouvant déclencher une mesure de réinstallation.

Au fur et à mesure de la réalisation des travaux, surtout avec les fouilles dans les voiries urbaines, des situations de destruction des murs de clôture ont été signalées. Il en est même pour les travaux de pose de canalisations dans le système d'adduction d'eau, quelques problèmes ont été rencontrés.

Ainsi, la réalisation d'un PAR aura pour but entre autres de :

- minimiser, dans la mesure du possible, la réinstallation involontaire et l'acquisition de terres, en étudiant toutes les alternatives viables dès la conception du projet ;
- s'assurer que les personnes affectées sont consultées effectivement en toute liberté et dans la

plus grande transparence et ont l'opportunité de participer à toutes les étapes charnières du processus d'élaboration et de mise en œuvre des activités de réinstallation involontaire et de compensation; et de manière générale le consultant sélectionné devra appuyer l'UCP-PEEDU dans la collecte des données relatives à la mise en place d'un plan d'action de réinstallation (PAR) en vue d'assurer les indemnités et les éventuelles relocalisations des populations susceptibles de subir une perte d'activités suites aux travaux engagés par le PEEDU, dans le cadre de la réalisation des travaux des voiries urbaines et d'adduction d'eau. De manière spécifique le consultant sera chargé entre autres d'identifier et hiérarchiser les différents types d'activités génératrices de revenus à délocaliser suite à la réalisation des travaux des voiries urbaines et d'adduction d'eau.

Le consultant qui sera chargé dans le cadre du présent travail devra être un expert sociologue ou économiste avec au moins cinq (5) années d'expérience dans la conduite des travaux similaires et ayant une bonne connaissance des politiques de sauvegardes de la banque mondiale.

Une maîtrise de l'outil informatique est obligatoire, et la connaissance de l'anglais serait un atout.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant

qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV détaillé avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmises par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 31 décembre 2014 à 14 heures :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)

Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics) - Brazzaville – République du Congo
 Tél: [242]055568787. Email : pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

**Fait à Brazzaville, le 4 décembre 2014
 Le Coordonnateur du PEEDU**

Maurice BOUESSO./

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « *On ne peut pas prétendre promouvoir la démocratie dans l'espace francophone et utiliser les méthodes despotiques à l'ancienne pour imposer un candidat suite à des tractations secrètes. C'est une première trahison, la charte est trahie. Le procédé n'a été ni ouvert, ni transparent, ni démocratique. Et ni méritocratique.* »

Jean Claude de L'Estrac, candidat mauricien malheureux au poste de secrétaire général de la Francophonie, Jeune Afrique, 5 décembre 2014.

□ « *Si je suis élu, je ferais le maximum pour que ce chef de gouvernement... Mais certainement pas de me mesurer à lui ou de chipoter sur ses compétences. J'ai trop le sens de l'État pour me livrer à ce jeu-là.* »

Béji Caïd Essebsi (BCE), candidat pour le second tour de la présidentielle tunisienne, prévu le 21 décembre, Jeune Afrique, 8 décembre 2014

□ « *J'irai jusqu'au bout tant que j'ai la confiance du président, le soutien de la majorité et la capacité de changer le pays.* »

Manuel Valls, Premier ministre français, dimanche 7 décembre sur France 2

□ « *Ce qui fait l'oeuvre d'art, c'est avant tout le regard porté sur un objet.* »

Pierre Nahon, ancien directeur de la prestigieuse Galerie Beaubourg, L'Express du 5 décembre 2014

□ « *Le rouleau compresseur des campagnes publicitaires ou de sensibilisation, rondement menées, transforment les bien-portants soucieux de leur santé en souffreteux soucieux tout court. Autrement, pour vendre des médicaments, inventons des maladies.* »

Alan Cassels, université de Victoria, Canada et Ray Moynihan, journaliste anglais, spécialiste de la santé, article cosigné dans Le Monde diplomatique, mai 2006

ÉDUCATION CIVIQUE

Les étudiants s'imprègnent des notions de jeunesse et citoyenneté

Les deuxièmes journées citoyennes de la jeunesse estudiantine du Congo sont organisées les 9 et 10 décembre à Brazzaville sur le thème : « Jeunesse et citoyenneté » pour permettre aux participants de mieux appréhender les valeurs citoyennes, les lois et réglementations

La 2^e édition des journées citoyennes de la jeunesse est organisée par le collectif des associations des étudiants de l'université Marien-Ngouabi et des Instituts privés d'enseignement supérieur (CAE-UMNG/IPS), en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique et le Fonds des Nations unies pour la population. Elles sont perçues par les organisateurs comme étant une occasion permettant aux jeunes de s'informer et échanger avec les différents conférenciers sur certains sujets du pays.

Les participants seront par exemple sensibilisés aux sceaux et symboles de la République ; à la place du citoyen dans la consolidation de l'ordre constitutionnel et au budget congolais, levier des mutations géo-structurelles. Ils seront également édifiés sur l'université de Kintélé, notamment son enjeu pour l'avenir de l'enseignement supérieur ; le respect des lois et règlements de la République, ainsi que les mœurs et coutumes bantous.

Selon le président du CAE-UMNG/IPS, Franck Kessel Guelaure Ombili, cette deuxième édition offre un moment privilégié de partage de bonne pratique et nourrit l'ambition d'aider la jeunesse congolaise à mieux appréhender les valeurs citoyennes auxquelles elle doit s'intéresser.

Ceci afin de mener à bien la conduite des jeunes dans la société, mieux encore de s'appro-

prier la République. Elle donne également la possibilité aux jeunes de pouvoir s'informer et échanger avec les différents conférenciers afin d'obtenir le maximum d'informations sur les différentes procédures de défense de leurs droits matériels et moraux. Le but étant d'assurer au pays un développement harmonieux et durable.

« *En tant que cheville ouvrière de l'élite congolaise, nous, CAE-UMNG/IPS, avons pris conscience de notre rôle de modèle pour la jeunesse du Congo. En ce siècle présent, où les peuples du monde sont en ébullition, la notion de démocratie se détermine comme une alternance aux différentes tensions sociales et politiques. Le respect de la démocratie implique une bonne compréhension et une bonne maîtrise de celle-ci* », a-t-il indiqué. Patronnant l'activité, le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique a rappelé que ces assises se tenaient à un moment où le Congo reste enlaidé dans une véritable crise de la citoyenneté.

Une crise qui a atteint, selon Anatole Collinet Makosso, toutes les couches de la société et toutes tranches d'âge. « *En se donnant l'ambition de promouvoir la conscience citoyenne en milieu universitaire, votre collectif s'illustre en un partenaire sûr du gouvernement, investi d'une mission de service public que vous devez en aucun ne*

pas trahir. Il s'agit pour vous, au travers de ces journées et du suivi de leurs recommandations, de mettre en œuvre quelques uns des sept points essentiels du concept de nouvelle jeunesse congolaise », a indiqué le ministre.

Il s'agit, a-t-il ajouté, de promouvoir une nouvelle jeunesse congolaise profondément hostile à l'incivisme et aux antivaleurs, impliquée dans la gestion de la cité, respectueuse des lois et règlements de la République. Cette nouvelle jeunesse devrait aussi être capable de se donner des règles et d'adopter des comportements responsables vis-à-vis d'elle-même et des autres, être armée pour l'apprentissage tout au long de la vie, afin de s'adapter aux évolutions d'un monde en perpétuelle mutation. « *Je demeure convaincu de ce qu'au terme de votre formation, vous comprendrez et entretiendrez mieux que par le passé, le libre jeu démocratique. Vous cultiverez l'esprit de dialogue et de tolérance, le respect de la différence, et aurez désormais la culture qu'il faut pour qu'en tous temps et en toutes circonstances, quel qu'en sera le débat ou les intérêts du jeu, vous puissiez privilégier l'intérêt général plutôt que les passions primitives. Ayant ainsi compris les vertus du dialogue propre à notre culture, vous saurez désormais revendiquer par la négociation plutôt que par la contestation, lutter et vaincre par la force des arguments plutôt que par l'argument de la force* », a conclu Anatole Collinet Makosso.

Parfait Wilfried Douniama



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	COÛT	PERIODE
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5jrs	400 000 FCFA	17 au 21 novembre 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant(e) de direction : Perfectionnement	3jrs	400 000 FCFA	1 au 3 Décembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés ?	5jrs	500 000 FCFA	8 au 12 Décembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5jrs	500 000 FCFA	15 au 19 décembre 2014

Ne Perdez Plus VOTRE REPERTOIRE AVEC WARID PROTECT



Avec **Warid Protect**, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK/YES

Coût : 400 fca/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échéant

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123 | Warid Congo SA

WARID
Passer à l'action

En vente à la Librairie

« LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE »



MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
DIRECTION GENERALE
DES COLLECTIVITES LOCALES

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

RECUEIL DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES SUR LA DECENTRALISATION

BRAZZAVILLE, NOVEMBRE 2012





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous **accompagnons**
pour tous vos **besoins** en
assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE	ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE	ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
ASSURANCE MALADIE	ASSURANCE INCENDIE
ASSURANCE VOYAGE	ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
ASSURANCE TRANSPORT	ASSURANCE SCOLAIRE
ASSURANCE GLOBALE BANQUE	
ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU	
Protégez votre entreprise dès maintenant!	



Promotion spéciale

➤ Acer Aspire E1-570

Ordinateurs portables acer

➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

LUTTE ANTI-BRACONNAGE

Cinq sujets congolais condamnés par la justice

La décision des cinq années de prison ferme à l'encontre des braconniers a été prise par la Cour suprême de Brazzaville. L'institution judiciaire condamne ces sujets pour trafic de viande d'éléphant alors que l'espèce est intégralement protégée.

Pour conforter la lutte anti-bracconnage, une récente opération conjointe entre le ministère de l'Économie forestière et du développement durable, la gendarmerie, la garde présidentielle avec le support du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (Palf) a conduit à l'arrestation de cinq trafiquants de viande d'éléphant à Brazzaville. Les cinq délinquants fauniques ont été transférés à la Cour suprême de Brazzaville pour détention de la viande d'éléphant,

un animal intégralement protégé, et d'autres morceaux d'espèces partiellement protégées en provenance du nord-Congo.

Interrogés par la justice, les délinquants fauniques sont passés aux aveux comme l'explique Naftali Honig, coordinateur du Palf. « Le sentiment d'être au-dessus de la loi était palpable. Ils ont balancé les noms de colonels et généraux auxquels ils prétendent être affiliés, essayant ainsi d'effrayer les officiers en charge de leurs interrogatoires. J'espère que ce sentiment d'impunité a disparu maintenant qu'ils sont en prison », a-t-il précisé, en reconnaissant : « C'est une prise majeure. Bien que les lois congolaises soient strictes au sujet de la corruption des autorités, leur

application manque malheureusement de conviction. Nous devons arrêter l'impunité qui en résulte si nous voulons arrêter le trafic menaçant les éléphants de forêt d'extinction. »

Le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage existe depuis 2008. En République du Congo, le projet lutte contre le braconnage et la corruption. Ce projet est issu d'une collaboration entre Wildlife Conservation Society, la Fondation Aspinall et le ministère de l'Économie forestière et du développement durable. Le Palf est membre du réseau EAGLE qui regroupe des projets similaires au Palf avec l'objectif de conduire à l'arrestation et à la poursuite juridique des trafiquants dans huit pays africains. Un nombre à étendre.

Fortuné Ibara

PROMOTION DES DROITS DE L'ENFANT

Les experts de la société civile travaillent sur le rapport complémentaire du Congo

Dans l'optique de promouvoir les droits de l'enfant congolais, un atelier de consultation nationale s'est ouvert le 8 décembre au siège de l'ADHUC. La rencontre prépare l'élaboration du premier rapport complémentaire du Congo et à la création d'une coalition congolaise des ONG œuvrant pour les droits des enfants.

Ces journées de réflexion ont réuni les représentants des personnes vivant avec handicap, ceux du Parlement des enfants et des femmes congolaises sans oublier ceux du Mouvement africain des enfants et jeunes travailleurs (MAEJT) ainsi que ceux du Plan international, venus du Cameroun. « C'est un atelier pratique qui porte sur les droits de l'enfant. En effet, notre pays fait partie des États qui ont ratifié la charte africaine des droits de bien être de l'enfant africain. Après la ratification de ce document, le Congo a présenté son premier rapport initial sur la question en 2013. Mais, ce rapport devrait être analysé au niveau du comité d'experts africains. Ainsi, pour ce faire, selon le code de procédure, il est demandé à la société civile de produire elle aussi, un rapport alternatif. D'autant plus, c'est à travers ce rapport que le comité d'experts africains analyseront le rapport du Congo. C'est le mo-

bile de notre rencontre », a précisé, le président de l'ADHUC, Loamba Moké. Christian Nah Ndoumve a insisté pour que le Congo intègre le Mouvement africain des enfants et jeunes travailleurs (MAEJT) qui œuvre pour la concrétisation des droits des enfants en situation de travail dans le monde. « Nous recommandons qu'au terme de l'élaboration de ce rapport, que soit aussi inscrite dans ce document, la situation des jeunes et enfants en situation de travail. Car, selon l'expertise, au Congo beaucoup d'enfants se trouvent dans cette situation », a-t-il déclaré.

Le représentant du Plan international qui est une ONG ayant pour credo, la promotion des droits des enfants et leur développement afin de lutter contre la pauvreté, Aimex Amoussou, a signifié que « Pour que le premier rapport de l'état congolais soit considéré et étudié par le comité des experts africains, il faut un deuxième rapport. Car, il permettra au comité des experts africains d'apprécier et analyser le rapport étatique du Congo. Ce qui justifie l'organisation de cet atelier qui, au terme des travaux, les participants produiront ce rapport complémentaire dénommé : rapport alternatif », a conclu, le

Rock Ngassakys

CONSEIL MUNICIPAL DE BRAZZAVILLE

La réglementation des véhicules poids lourds à l'ordre du jour

Huit affaires sont inscrites à l'ordre du jour de cette première session extraordinaire du conseil départemental et municipal de Brazzaville ouverte le 8 décembre. Parmi ces affaires, celle portant réglementation de la circulation des véhicules poids lourds dans la ville de Brazzaville. Les élus locaux ont plusieurs jours pour se prononcer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour de leur session. Outre la réglementation de la circulation des camions poids lourds sur le périmètre urbain de la ville capitale, les élus locaux plancheront également sur le budget provisoire 2015 ; le plan d'actions du Conseil municipal ainsi que de la délibération portant ouverture du cimetière municipal de Mayitokou. « La première session extraordinaire qui s'ouvre ce lundi 8 décembre 2014, est d'essence budgétaire et sociale. Ces moments constituent toujours l'occasion pour les élus locaux d'offrir le meilleur d'eux-mêmes, en faveur de la résolution des cruciaux problèmes de notre ville. Au cours de cette session, une fois de plus, notre sagacité est mise à l'épreuve pour l'examen des affaires soumises à notre approbation », peut-on retenir de l'allocution du président du conseil municipal, Hugues Ngouelondélé.

Firmin Oyé



REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 BRAZZAVILLE
Tél: [00 242] 05556 87 87



**AVIS À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT N° 007 /PEEDU/2014 DU 5 DÉCEMBRE 2014
POUR LE RECRUTEMENT DU CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ DE LA PRÉPARATION
DES PLANS D'ACTION DE RÉINSTALLATION POUR LES MARCHÉS DOMANIAUX
À BRAZZAVILLE.**

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant (Consultant individuel) chargé de la préparation des plans d'action de réinstallation dans le cadre des travaux de construction des marchés domaniaux à Brazzaville.

De manière générale le consultant à sélectionner devra appuyer l'UCP-PEEDU dans la collecte des données relatives à la mise en place d'un plan d'action de réinstallation (PAR) en vue d'assurer les indemnités et les éventuelles relocalisations des populations susceptibles de subir une perte d'activités suite aux travaux engagés par le PEEDU, dans le cadre de la mise en place ou de la construction des marchés domaniaux.

De manière spécifique le consultant sera chargé entre autres d'identifier et hiérarchiser les différents types d'activités génératrices de revenus à délocaliser suite à la mise en place des marchés domaniaux ainsi que les sites potentiels pour la réinstallation des commerçants pendant les travaux.

Le consultant devra :

- être titulaire d'un Master ou diplôme équivalent en sociologie générale, agroéconomie, environnement en planification du développement et autres domaines connexes.
- Avoir une expérience solide d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la planification et de gestion environnementale et sociale des projets.
- Avoir une solide connaissance des problèmes de l'analyse socioéconomique, de la gestion participative et de la mise en place des infrastructures urbaines.
- Son expérience doit être soutenue par une bonne connaissance des problè-

mes liés au développement urbain dans les pays en développement.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV détaillé avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 décembre 2014 à 14 heures :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)

Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics) - Brazzaville - République du Congo

Tél: [242]055568787. Email : pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 04 décembre 2014.

Le Coordonnateur du PEEDU
Maurice BOUESSO.J.

Les Brèves du monde

Infrastructures : les investissements africains atteindront 180 milliards de dollars d'ici à 2025

À en croire la firme d'audit et de conseil PricewaterhouseCoopers (PwC), les dépenses du continent africain sur les infrastructures devraient atteindre 180 milliards de dollars par an d'ici à 2025.

Les plus grosses allocations seront destinées aux secteurs des transports (36%) et de l'énergie (30%). Selon l'étude qui s'est effectuée à partir d'une série de questions adressées à des acteurs du secteur de l'infrastructure sur le continent « l'abondance des ressources naturelles, les récentes découvertes de gisements de minerais, de pétrole et de gaz, les changements climatiques et politiques ainsi qu'un environnement plus favorable incitent ces derniers à se tourner résolument vers l'Afrique ». Plusieurs défis doivent cependant être relevés, notamment celui du financement des projets, les contraintes liées à la bonne gestion des affaires publiques, la stabilité dans certaines régions de l'Afrique. Selon le responsable du service Projets d'investissement et infrastructures de PwC Arique, Jonathan Cawood, « un développement pérenne ne pourra cependant être garanti qu'en améliorant le choix et la préparation des projets, en coopérant de manière plus étroite et en consolidant la confiance ».

Changement climatique : l'Afrique à l'honneur le 10 décembre à Lima

L'Afrique sera à l'honneur le 10 décembre à la XX^e conférence des parties à la convention – cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP20) qui se tiennent à Lima (Pérou) depuis le 8 décembre.

Le continent africain prendra la parole pour présenter ses priorités. Initiée par l'Union africaine (UA), la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et la Banque africaine de développement (BAD), et organisée par le programme « ClimDev-Afrique », et dénommée « la Journée de l'Afrique ». L'objectif est de fournir une plate-forme et la possibilité à la fois d'examiner et de porter à l'attention de la communauté internationale les apports de l'accord post 2015 sur le changement climatique en Afrique.

Il est aussi question de créer un environnement favorisant un discours, un débat proactif sur la prise en compte des priorités et des préoccupations africaines sur le changement climatique dans les négociations en cours en vue d'un nouvel accord à la COP 21 de 2015 qui se tiendra à Paris. Les conditions de la participation des femmes et des jeunes d'Afrique en tant que gardien de changement et de développement durable et leurs conditions d'accès au financement ainsi qu'aux actions menées pour lutter contre les effets négatifs du changement climatique seront également discutées.

Seront également évoquées, les conséquences d'un accord climatique mondial sur l'Afrique, la façon dont elle s'apprête à prendre des engagements contraignants pour rendre opérationnel l'accord post-2015, en présence de plusieurs partenaires régionaux et mondiaux, les Communautés économiques régionales et des chefs d'État et de gouvernement, des universitaires, des scientifiques, le secteur privé, la société civile, les médias... Le sommet de Lima est la dernière étape avant la COP21 de 2015 à Paris, et constitue l'une des étapes, voire la dernière étape, des négociations la plus importante, après une forte prise de conscience à travers l'Afrique sur l'impact du changement climatique sur le continent et la nécessité d'un accord prenant en compte ses préoccupations.

Soudan : arrestation deux figures de l'opposition

Deux figures de l'opposition soudanaise, Farouk Abou Issa et Amin Makki Madani, ont été mis aux arrêts le 6 décembre dernier. La France se dit préoccupée par cette arrestation. Avec l'Union africaine (UA), elle rappelle que le dialogue national lancé par les autorités du pays est « la seule voie qui permettra au Soudan de retrouver paix, stabilité et démocratie », a indiqué le porte-parole du Quai d'Orsay, Romain Nadal.

Noël Ndong

REMERCIEMENTS

Les familles Sama, Ackoundze, Omboua, Ongosso, Nzoni, Koutou, Gatsé et Mouanga, remercient tous les parents, amis et connaissances, les églises, particulièrement l'église Apostolique, l'Armée de la paix, la vision mondiale et le rendez-vous du Seigneur, pour leur assistance multiforme lors du mariage officiel et religieux du couple Sama Bosso, Caleb et Bijou. Matondo Mingi

LUTTE CONTRE EBOLA

L'Union africaine lance une campagne SMS de collecte de fonds

Durant trois mois, la campagne permettra, par l'intermédiaire d'opérateurs de téléphonie mobile tels que Airtel Africa, Etisalat, MTN, Orange, Econet Wireless, Safaricom, Vodafone, de collecter des fonds pour aider les pays meurtris depuis plusieurs mois par l'épidémie d'Ebola.

La campagne de lever de fonds dénommée « Africa Against Ebola » a été initiée récemment au cours d'une Table ronde à Addis-Abeba en Éthiopie. Le conclave dirigé par la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini Zuma, visait l'aide plus accrue à travers cette campagne universelle qui se déroule dans tous les pays du continent. Lors du lancement de la campagne de collecte de fonds, Nkosazama Dlamini Zuma a lancé un appel à la solidarité des Africains en ces termes : « Nous sommes conscients qu'il est ur-

gent pour nous tous d'en faire plus et d'agir rapidement. Permettez-moi de répéter mon appel à tous les Africains : déployez tous vos efforts de solidarité pour nos frères et sœurs au Liberia, Sierra Leone et Guinée ». Dlamini-Zuma a expliqué que la campagne entrerait dans le cadre des solutions africaines aux problèmes africains et constituait une étape majeure dans les efforts de l'Afrique pour trouver les moyens de « nous prendre en charge et de ne pas laisser les autres nous aider ».

Dans le prolongement cette table ronde sur Ebola, les opérateurs de téléphonie mobile installés au Gabon ont marqué leur volonté de lutter aux côtés de la mission « soutien de l'Union africaine contre Ebola en Afrique de l'Ouest ». C'est le ministère gabonais de la Santé et de la Prévoyance sociale, l'Autorité de régulation de communication

électronique et des postes (Arcep), Airtel Gabon, Azur, Gabon Télécom et Moov qui sont en charge de la collecte de fonds. Selon les opérateurs, l'initiative de sensibilisation et de soutien intitulée « Africa against Ebola » qui s'étendra jusqu'en février 2015 s'appuiera sur une plateforme SMS dédiée pour recueillir via le numéro court 79 79, des dons visant à financer le déploiement de personnels de santé africains vers les trois pays touchés par le virus. Il s'agira pour les donateurs d'envoyer « stop Ebola » par SMS au numéro indiqué pour faire son don.

Le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) indique que le virus Ebola a déjà tué 5 987 personnes, essentiellement en Afrique de l'Ouest, pour 16 899 malades infectés. Depuis, les chercheurs ont intensifié leurs travaux pour mettre au point un vaccin.

Yvette Reine Nzaba

BESOINS HUMANITAIRES

17,9 milliards de dollars nécessaires pour aider les réfugiés en 2015

Les agences de l'ONU ont évalué leurs besoins financiers à un total de 17,9 milliards de dollars, un chiffre record qui n'a été couvert à ce jour qu'à hauteur de 52% par les donateurs après trois appels de fonds.

Le dernier appel de fonds pour couvrir ces besoins a été lancé le 8 décembre à Genève, en Suisse. Il s'agira notamment de l'argent nécessaires pour couvrir le montant de 16,4 milliards de dollars, soit 13 milliards d'euros pour aider 57,7 millions de personnes en 2015. Cet argent demandé est constitué des besoins des plus vulnérables localisés dans 22 pays. Cette somme ne comprend pas l'aide pour les neuf pays de la région du Sahel et pour Djibouti en cours d'évaluation et qui sera communiquée en février. Pour Valerie Amos, la secrétaire générale adjointe pour les affaires humanitaires et la coordination des secours d'urgence, ce montant record jamais atteint révèle l'augmentation croissante des besoins dépassant la capacité de réponse des humanitaires.

De son côté, le Haut-commissaire pour les réfugiés, Antonio Guterres, a souligné que les besoins humanitaires des populations à travers le monde ont atteint des niveaux sans pré-

cedent. « Sans davantage de soutien, il n'est simplement pas possible de faire face à ces situations humanitaires qui surgissent, région après région et conflit après conflit », a-t-il insisté. Pour ce qui concerne les réfugiés syriens, un appel d'urgence avait été lancé la semaine dernière pour éviter la suspension de l'aide alimentaire qui leur est destinée après que le Programme alimentaire mondial (PAM) a réuni plus de 80 millions. Pour l'heure les besoins vont toujours croissants dans ce pays en guerre. C'est dire que la crise syrienne, qui dure depuis 2011, va absorber près de la moitié de l'aide, entre celle fournie à l'intérieur du pays (12,2 millions de personnes concernées) et l'aide pour les réfugiés et les communautés (6 millions de personnes dont 3,2 millions de réfugiés) qui les accueillent dans les pays limitrophes.

Hormis la Syrie, le Soudan du Sud est la seconde priorité de l'aide onusienne avec 1,8 milliard de dollars prévus. À cela

s'ajoutent les besoins liés à d'autres crises majeures comme en République Centrafricaine, en Afghanistan, en République démocratique du Congo, en Birmanie, dans les territoires palestiniens, en Somalie, au Soudan, en Ukraine et au Yémen. En 2013, le premier appel de fonds avait porté sur 12,9 milliards. Il avait été suivi par d'autres appels complémentaires avec l'apparition de nouvelles crises, notamment en Irak avec les attaques du groupe État islamique, en Ukraine et en Afrique de l'Ouest avec l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola.

Le Haut-commissaire pour les réfugiés a indiqué qu'en moyenne le nombre de déplacés dans le monde était passé de 14.000 par jour en 2011 à 32.000 par jour en 2013, un nombre qui devrait être supérieur cette année. « Les besoins augmentent à un taux exponentiel », a souligné Antonio Guterres. Le HCR qui fait de l'aide aux réfugiés en période hivernale l'une de ses priorités avec pour objectif qu'aucun réfugié ne décède à cause du froid a réaffirmé son engagement dans ce sens, a conclu le Haut-commissaire pour les réfugiés.

Nestor N'Gampoula

ÉCONOMIE MONDIALE

La Chine passe devant les États-Unis

Un site américain d'information financière, Market Watch, s'appuyant sur les derniers chiffres du FMI, a annoncé 9 décembre que la Chine est désormais la première puissance économique mondiale.

Le Produit intérieur brut (PIB) de la Chine est évalué à 17 632 milliards de dollars, soit nettement supérieur à celui des États-Unis pour l'année 2014 qui ne devrait être qu'à 17 416 milliards de dollars. Le PIB des deux pays est comparé en Parité de pouvoir d'achat (PPA). « La PPA permet de mesurer le pouvoir d'achat des monnaies par rapport à un panier de produits. (...) Concrètement, la Chine représente aujourd'hui 16,5% de l'économie mondiale en termes de pouvoir d'achat réel, devant les 16,3% des États-Unis », a indiqué le Parisien.

D'après le rapport du Fonds monétaire international, l'économie chinoise n'a pas attendu 2014 pour s'éveiller « si l'on exprime le PIB en prix constants, corrigés des effets de l'inflation, la bascule devrait s'opérer depuis 2011. » La nouvelle de ce tournant de l'ordre économique mondial a été commentée partout ailleurs à travers le monde. « C'est parti pour durer », a souligné Libération, seulement la Chine a encore du retard à rattraper en matière de PIB en PPA par habitant. La Chine occupe le 89erang mondial, entre les Maldives et la Jordanie, selon le dernier classement. Les États-Unis dominaient l'économie mondiale depuis 1842, après avoir surclassé eux-mêmes le Royaume-Uni. « Or le pouvoir historique, politique et militaire repose sur le pouvoir économique », a ajouté le site américain.

Fiacre Kombo
(Stagiaire)

CHINE-AFRIQUE

La coopération sur la bonne voie, selon les officiels chinois

Les relations et la coopération sino-africaines ont connu un développement vigoureux depuis que les deux côtés ont élaboré conjointement, en 2012, un plan de trois ans pour la coopération dans tous les domaines, a indiqué un officiel chinois lundi.

Lin Songtian, secrétaire général du Comité de suivi chinois du Forum sur la coopération Chine-Afrique (FOCAC), a fait ces remarques à la veille de la 10e réunion des hauts fonctionnaires du Forum. Avec des efforts concertés, les échanges et la coopération dans divers domaines ont maintenu un élan dynamique, et des résultats fructueux ont été accomplis dans la mise en œuvre du plan 2013-2015 élaboré lors de la cinquième Conférence ministérielle du FOCAC il y a deux ans, a déclaré M. Lin à Xinhua.

Sous la direction du FOCAC, la Chine et l'Afrique ont exploré un chemin unique de coopération, a dit M. Lin, également directeur du Département des affaires africaines du ministère chinois des Affaires étrangères.

Premièrement, les deux parties ont maintenu des contacts politiques plus étroits, ont coopéré dans les affaires internationales, et ont approfondi la confiance politique, a-t-il dit.

Ils ont échangé des visites de haut niveau plus fréquentes au cours des deux dernières années, a-t-il rappelé.

29 présidents ou chefs de gouvernement se sont rendus en Chine

Le président chinois Xi Jinping a effectué sa première visite d'Etat sur le continent africain en mars 2013. Le Premier ministre chinois Li Keqiang a visité des États africains et le siège de l'Union africaine en mai. Et plusieurs autres dirigeants chinois se sont rendus en visite sur le continent africain. Pour les États africains, 29 présidents ou chefs de gouvernement se sont rendus en Chine au cours de cette période. La Chine et l'Afrique ont également renforcé les consultations et dialogues. La Chine a organisé des dialogues stratégiques ou des consultations politiques avec sept pays africains, et a participé aux réunions des comités économiques et commerciaux avec neuf pays africains.

En outre, des progrès ont également été réalisés dans la coopération dans d'autres domaines, a déclaré le responsable chinois.

La coopération entre la Chine et l'Afrique sur les questions internationales ou régionales impor-

tantes a également été stimulée. Les deux parties ont maintenu une communication et une coordination sur diverses questions telles que la réforme du système de gouvernance mondiale, le changement climatique, et l'Agenda de développement post-2015, renforçant ainsi la force des voix des pays en développement, a-t-il dit.

Une coopération assise sur cinq domaines

Deuxièmement, la mise en œuvre des nouvelles mesures annoncées en 2012 concernant la coopération Chine-Afrique dans cinq domaines, soit l'investissement et le financement, l'assistance, l'intégration africaine, les échanges civils, et la paix et la sécurité en Afrique a atteint un avancement substantiel, a dit M. Lin.

Les investissements et financements pour soutenir le développement durable en Afrique ont été élargis, a dit M. Lin. La promesse chinoise de fournir des prêts de 20 milliards de dollars américains pour les pays africains a été honorée plus tôt que prévu. De plus, le volume des échanges bilatéraux a dépassé 200 milliards de dollars pour la première fois en 2013, et la Chine est devenue le plus grand partenaire commercial de l'Afrique pour la cinquième année consécutive.

La Chine est pleinement engagée à offrir son assistance à l'Afrique. Depuis le début de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, le gouvernement chinois a offert jusqu'à présent quatre lots d'aide humanitaire d'urgence totalisant 750 000 000 yuans (122,6 millions de dollars), a noté le fonctionnaire chinois. En outre, la Chine a fait de grands efforts pour soutenir le processus d'intégration africaine, renforcer l'amitié entre les peuples, et promouvoir la paix et la stabilité en Afrique.

Troisièmement, le mécanisme du FCSA a été témoin d'une amélioration continue. Des nouvelles plates-formes de dialogue, comme le séminaire ministériel sur les questions de santé et le mécanisme de dialogue entre les ministres de l'Environnement, ont promu les relations sino-africaines d'une manière tous-azimuts, a-t-il dit. Comme la Chine est engagée dans la transition économique et la mise à jour industrielle, qui exige plus d'investissement dans le marché d'outre-mer, et l'Afrique a un besoin urgent d'investissements étrangers pour son processus d'industrialisation, les deux parties font face à des opportunités historiques pour la coopération, a souligné M. Lin.

Xinhua

TOYOTA = 100% CFAO

100%

GARANTIE CONSTRUCTEUR + PIÈCES D'ORIGINE



CFAO MOTORS CONGO

cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 39

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL



TOYOTA

La Croix-Rouge appelle à une assistance immédiate

Malgré les multiples efforts déployés par la communauté internationale et les ONG humanitaires, les conditions de vie des populations restent précaires. Cette situation a conduit la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et la Croix-Rouge locale à appeler les pays donateurs à « agir vite avant qu'il ne soit trop tard ».

« A présent, nous sommes plongés dans une catastrophe silencieuse de grande envergure. Les besoins humanitaires sont énormes et nécessitent un renforcement considérable des ressources pour apporter une réponse adéquate. C'est une question de vie ou de mort pour des centaines de milliers de personnes qui souffrent depuis très longtemps », a souligné Antoine Mbaogo, président de la Croix-Rouge locale.

En raison de l'insécurité et du manque de soutien, le personnel humanitaire est dans l'incapacité d'assurer des services efficaces et constants dans de nombreuses régions.

« Notre objectif est de couvrir

tout le territoire », a relevé Jean-Moïse Modessi Mogedo qui dirige l'unité de gestion des catastrophes à la Croix-Rouge centrafricaine. « Nous devons redoubler d'efforts pour faire en sorte que les gens comprennent bien qui nous sommes et quels sont nos objectifs, de manière à pouvoir opérer dans un environnement plus sûr et toucher les plus vulnérables. », a-t-il insisté.

Les volontaires de la Croix-Rouge locale, bien que recrutés au sein de leurs communautés d'origine, ne sont souvent pas épargnés lors des affrontements entre différentes communautés. En août 2014, un volontaire de la Croix-Rouge centrafricaine a été tué alors qu'il portait secours aux personnes déplacées. Un autre volontaire avait subi le même sort en mars dernier.

Pour Alasan Senghore, directeur de la zone Afrique à la FICR, en dépit de ces menaces, rien ne pourra les pousser à « abandonner la population centrafricaine à son sort. »

Un rapport de l'ONG humanitaire indique que le nombre d'habitants chassés de leurs

foyers continue d'augmenter. Il évalue à plus de 410 000 le chiffre des personnes déplacées accueillies par des familles hôtes ou hébergées dans des camps. A Bangui, une quarantaine de sites abritent plus de 60 000 personnes. « Les pays environnants sont confrontés eux aussi à de sérieuses difficultés. La crise n'est plus seulement nationale, mais régionale. », précise le texte.

Sur le terrain, plusieurs forces internationales sont présentes pour tenter de restaurer la paix et la sécurité. Le 5 décembre dernier, alors que la force française Sangaris célébrait sa première année d'opération en sol centrafricain, Paris avait annoncé officiellement la réduction de ses effectifs de 2000 à 1500 soldats sur place.

« L'objectif est de partir pour dégager des moyens sur d'autres opérations. Il est prévu un retour au format de l'ancienne force de Boali (400 à 600 hommes), dès que possible en 2015 », a avait précisé le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian.

Fiacre Kombo (Stagiaire)

BERBERATI:

Le lycée Barthélemy Boganda manque de tables-bancs

Plus de 3000 élèves sont déjà enregistrés pour l'année académique en cours, mais ils ont des difficultés à suivre les enseignements à cause du manque de tables-bancs. Une observation faite par le proviseur de cet établissement, Mathurin Mologbia.

Le proviseur précise qu'on peut compter près de 150 élèves par classe pour le premier cycle et 90 dans chaque salle pour le second cycle. Cela pour toutes les séries confondues. Par contre, certaines salles de classe sont pratique-

ment vides. « Dans notre salle, il y a seulement 10 tables-bancs pour 150 élèves. Nous sommes obligés de rester debout ou parfois assis à même-le-sol pour suivre les cours et c'est très pénible », a fait savoir Nestorine Dimbéle, une élève de 5e.

« Berberati fait partie des villes situées dans la zone forestière. Tous les jours, on voit des grumes traverser la ville à destination du Cameroun. Les établissements de ces zones ne devraient pas souffrir de manque de table-banc », a fait observer Clément

Boutouli, un autre élève. Thierry Nalimo, président sous-préfectoral des parents d'élèves, a souligné que la crise militaro-politique que traverse le pays est l'une des causes de la perte des tables-bancs. « Certains habitants, ont profité des moments de conflits pour s'emparer de ces tables-bancs », a-t-il dit.

Ces derniers lancent un vibrant appel à l'endroit du gouvernement et des partenaires œuvrant dans le domaine de l'éducation pour soutenir le lycée.

BANGUI

Des jeunes du 5^e arrondissement s'organisent pour lutter contre la pauvreté et la violence

Une quarantaine de jeunes du quartier de Bangui-M'Poko, (AJCLVP) localité située dans le 5^e arrondissement de Bangui, se sont organisés en groupement pour lutter contre les actes de violences. Deux veuves et quatre orphelins sont pris en charge par ce groupement.

Selon Jonathan-Jéhu Komboko, président de cette association, les raisons de cette initiative sont multiples : « sensibilisation des jeunes sur la culture de la tolérance, du pardon et de la lutte contre la pauvreté, accompagnée d'activités génératrices de revenu ».

Il a par ailleurs relevé que des veuves ont été identifiées et prises en charge par cette association. « Nous avons enregistré deux veuves y compris leurs enfants. Le minimum que l'association reçoit après chaque réunion, nous donnons à ces personnes vulnérables en vue de s'occuper de leurs enfants », a-t-il ajouté.

Le président de l'association a mentionné qu'un terrain cultivable de quatre hectares destiné à des activités agricoles est actuellement disponible. « Nous avons payé ces parcelles culti-

vables pour lutter contre la crise alimentaire. La vente de ces produits agricoles nous permettra d'avoir de l'argent pour des éventuels élargissements d'activités », a-t-il dit.

Valérie Port-Djiane, l'une des veuves a affirmé avoir été identifiée par les responsables de ce groupe des jeunes chrétiens et sa prise en charge est assurée chaque semaine. « C'est après chaque réunion de dimanche que nous recevons une somme qui varie selon ce que reçoit l'association. Cette aide nous permet de répondre à nos besoins », a-t-elle témoigné.

Cette association a été créée le 12 décembre 2012 par des jeunes du quartier de Bangui M'Poko. La crise politico-militaire de 2013 l'a fragilisée. L'AJCLVP a relancé ses activités en juin 2014, après une assemblée générale.

Des initiatives pour la reprise des activités au marché Kokoro

Certaines populations qui sont dans le 3^e arrondissement de Bangui s'activent pour la reprise des activités du marché Kokoro au KM5. Une activité de nettoyage de ce marché a eu lieu dimanche 7 décembre.

Les travaux de nettoyage ont été menés par les membres de l'Association des artisans de paix du 3^e arrondissement, appuyés par d'autres organisations locales. « Nous avons désherbé les lieux et nettoyé la place, afin d'assainir le marché pour permettre à nos frères et sœurs commerçants de reprendre les activités dans un environnement sain », a dit Nadege Marlène Boukoundou, présidente d'une des associations participantes. « C'est dans le cadre de la recherche de la paix et de la cohésion sociale que nous menons cette activité. Nous avons réalisé une campagne de sensibilisation pour la paix dans l'enclave de KM5 et nous pouvons rassurer tout le monde de la sécurité. J'appelle les autres compatriotes à braver la peur et à regagner le marché Kokoro », un appel lancé

par Youssouf Ahmat, président de l'Association des jeunes musulmans de Centrafrique.

Plusieurs activités sont en cours pour redonner la quiétude aux vendeurs non musulmans et les inviter à regagner le marché. « Nous avons d'abord commencé par rassurer tout le monde comme quoi, il n'y a pas de conflit entre les chrétiens et les musulmans du 3^e arrondissement. Nous voulons que tout se passe dans la cohabitation et la cohésion sociale », a fait savoir Jean Louis Damoino un leader de groupe.

En évoquant le combat de l'unité mené par le président fondateur de la République Centrafricaine feu Barthélemy Boganda, Jean Louis Damoino, a appelé les commerçants à «... ne pas céder à la manipulation politique. Les pères, les mères et les jeunes doivent oublier ces idées et rester unis ».

D'autres rencontres ont été également initiées afin de discuter de la question sécuritaire dans le 3^e arrondissement et les secteurs environnants.

Réseau des journalistes pour les droits de l'homme (RCA)



AVIS DE RECRUTEMENT

L'ONG Actions de Solidarité Internationale recherche pour son projet de **prise en charge des filles en situation de rue et de vulnérabilité à Brazzaville**, un(e) éducateur/trice pour une structure d'hébergement des filles

Responsabilités principales : Veille à l'installation de la personne accueillie dans l'hébergement en collaboration avec l'assistante sociale; Anime des activités collectives le samedi et le dimanche (culturelles, artistiques...), Anime des rencontres hebdomadaires entre les bénéficiaires vivantes dans le logement, Favorise la participation des usagers à leur prise en charge (réalisation de budget, respect du rythme de vie, de l'hygiène) à travers la mise en place d'un projet de vie logement ; Reste disponible pour rencontrer les personnes accueillies dans l'hébergement et au besoin, régule les difficultés relationnelles.

Profil recherché : Diplôme dans le domaine psycho/sociale ; Expériences dans l'éducation d'enfants et d'adolescents en difficultés ; Bonne connaissance des enfants vulnérables / des filles en situation de rue et de prostitution ; Bonne connaissance de la psychologie et pédagogie de l'enfant et du dispositif juridique - administratif concernant l'aide sociale ; Capacité d'analyse et d'observation ; Très grande intégrité morale. Excellent maîtrise du Lingala et du Kitouba et du français.

Conditions : CDD de 3 mois, Salaire de base mensuel brut entre 99.750 et 110.250 Fcfa selon expérience + 20.000 de prime de transport. Horaires de travail : Lundi-mardi-jeudi de 9h à 13h et de 17h à 21h, mercredi-vendredi de 17 à 21h, samedi de 11h à 19h. Les horaires sont variables selon nécessité

Constitution du dossier : CV + Lettre de motivation + Copie des diplômes ou autres attestations

Dépôt du dossier : avant le 9 janvier 2015. Les candidatures sont à envoyer par mail à asi.brazzaville@asi-france.org ou à déposer sous pli fermé au bureau d'ASI : 150 rue Vindza, Plateau de 15 ans (près de l'église Jesus Ressuscité)

HISTOIRE

La République du Congo a célébré sa première journée nationale du Patrimoine

C'est sur le thème évocateur : Le patrimoine, facteur de cohésion sociale, que le Congo a célébré pour la première de son histoire, sa première journée nationale du Patrimoine, le 5 décembre 2014 au Centre de formation et de recherche en arts dramatiques (Cfrad), sous le patronage du directeur de cabinet du ministre de la Culture et des arts, Célestin Akoulafoua, qui avait à ses côtés, la représentante de l'Unesco au Congo et l'ambassadeur de l'Allemagne en poste au Congo

La journée du 5 décembre 2014 sera dorénavant gravée dans la mémoire des historiens, scribes et témoins du temps. En effet, le ministère de la Culture et des arts, bras technique du gouvernement, a mis en place une politique ambitieuse de gestion et de vulgarisation du patrimoine culturel national à travers une législation et le renforcement des capacités. En clair, des lois y relatives ont été votées par les deux chambres du parlement, des conventions ont été ratifiées, appuyées par des lois promulguées par le président de la République.

De même, dans le contexte actuel de l'ordre mondial fait de l'inexistence des frontières et dont le village planétaire est le lieu du donner et du recevoir, la fabrication d'une conscience nationale et internationale se prête bien au partage de la mémoire commune aux peuples, un patrimoine pris dans ses facettes plurielles et bigarrées. Pour ce faire, des sites de monuments, des pratiques et connaissances rappellent un passé commun.

Ils sont nombreux, les vestiges, les témoins du temps, sur le territoire congolais, du littoral jusqu'aux massifs forestiers de l'extrême nord, en passant par le massif du Chaillu, les savanes des vallées du Niari, du Pool et des Plateaux. Ces témoins du temps qui constituent la plus value que les Congolais ont en partage, consciemment ou tacitement. Ces témoins du temps qui taisent toutes les basses discriminations égoïstes et parfois matérialistes : racisme, ethnocentrisme, sexisme, intégrisme,



Le directeur de cabinet du ministre de la culture et des arts coupant le ruban symbolique

fondamentalisme, etc. Ces lieux qui défient les âges et l'oubli constituent une pierre de l'éternité sur laquelle se liront, à l'infini, tous les envols du temps des Congolais sans discrimination. Ils peuvent traîner un flot ininterrompu de visiteurs curieux aux provenances diverses, et être une mamelle sûre d'un tourisme culturel qui soit le motif d'une économie durable.

Au Congo où est célébrée la journée nationale, le directeur général du patrimoine au ministère de la Culture et des arts, Samuel Kidiba, a égrené quelques sites emblématiques, biens communs à la majorité silencieuse qui s'y reconnaît en toute conscience ou tacitement. C'est le cas, par exemple, du Cfrad, ancienne alliance française où se tint en 1944 l'historique Conférence de Brazzaville ; le fleuve Congo qui

rappelle les liens entre les deux capitales les plus proches du monde, Brazzaville et Kinshasa ; l'ancien port d'embarquement des esclaves dans le littoral congolais, département du Kouilou, qui a vu passé plus de deux millions d'esclaves venus de la plupart des localités des pays d'Afrique centrale ; le trinational Sangha à l'extrême nord du Congo, premier bien du pays (transfrontalier), classé patrimoine mondial en 2012 ; la cité royale de Mbé, à plus de 200 km de Brazzaville, dans le département du Pool, fait référence à une des exceptionnelles organisations sociales dans les grands royaumes africains, ce site dont le dossier est en cours de montage en vue de son classement au patrimoine mondial ; le chemin de fer Congo océan (Cfco) qui n'est rien d'autres que le tracé de la principale piste des caravanes en

dehors de celle qui part de Lékéti dans la Cuvette ouest et qui la rejoint en intersection, via Zanaga, au lieu mythique qu'est Loango, lieu de non-retour.

Samuel Kidiba a cité aussi, la Basi-

quantenaire l'année prochaine en 2015 ; le Palais du peuple, ancien palais des gouverneurs coloniaux, symbole du pouvoir du magistrat suprême du pays, après les indépendances ; la Cathédrale Sacré-Cœur, l'église de Linzolo, première église dans l'archidiocèse de Brazzaville, les missions Saint Louis de Liranga et de Loango, l'église de Saint Benoit à Boundji, marquent la rencontre entre les Africains et les Européens en 1482 au XV^e, lorsque les explorateurs portugais arrivèrent sur les côtes du continent noir ; les monuments dits du septennat et les Allées des bustes à Brazzaville qui sont une marque et une volonté du gouvernement d'écrire l'histoire devant l'intemporalité, sur les tables thématiques du temps qui passe et qui, paradoxalement, dure.

Bien avant, Samuel Kidiba, a cité quelques sites à travers le monde. Ces lieux hautement mémorables qui sont passés hors du temps et qui n'appartiennent plus qu'aux pays qui les ont vu naître ni encore moins aux mains immortelles qui les ont bâtis ou façonnés. Après la cérémonie officielle, il a été organisé une randonnée au monument Schœlcher, à Bacongo dans le deuxième arrondissement de Brazzaville ; à la Square de Gaulle et Notre Dame du Rosaire toujours à Bacongo ; à l'Allée de la mémoire ; à la Cathédrale Sacré-Cœur ; au monument du septennat et à l'Allée des bustes au centre-ville de Brazzaville ; à la Basilique Sainte-Anne à Poto-Poto, troisième arrondissement de la ville capitale ; à la Case Makoko à Ouenzé dans le cinquième arrondissement de Brazzaville ; et à l'Ecole de peinture de Poto-Poto en plein cœur de Moungali dans le quatrième arrondissement.

Bruno Okokana

IMMINVEST CANADA LE PREMIER CABINET CONSEIL CANADIEN EN IMMIGRATION AU CONGO

CABINET CANADIEN SPECIALISE EN IMMIGRATION ET INVESTISSEMENT AU CANADA

PEUT VOUS AIDER A ALLER LOIN. NOS SPECIALISTES AGREES EN IMMIGRATION CANADIENNE ASSURENT LA QUALITE DE NOS SERVICES ET LE MAINTIEN DES NORMES PROFESSIONNELLES ELEVEES. ILS SONT MEMBRES DU CONSEIL DE REGLEMENTATION DES CONSULTANTS EN IMMIGRATION DU CANADA ET RECONNUS PAR LES MINISTERES DE L'IMMIGRATION DU CANADA ET DU QUEBEC.

NUMERO DE RECONNAISSANCE DU GOUVERNEMENT DU CANADA : R420487

NUMERO DE RECONNAISSANCE DU GOUVERNEMENT DU QUEBEC : 11096

NUMERO D'IMMATRICULATION AU CONGO : 1595448

NIU : P2014110001163126

VOUS VOULEZ AVOIR UN VISA PERMANENT POUR LE CANADA? VOUS VOULEZ ENVOYER VOS ENFANTS ETUDIER AU CANADA? VOUS VOULEZ INVESTIR AU CANADA? VOUS VOULEZ ACHETER DES MAISONS AU CANADA? VOUS VOULEZ AVOIR DES PARTENAIRES D'AFFAIRES AU CANADA? VOUS VOULEZ VISITER

LE CANADA? ASSISTER DES CONFERENCES ET SEMINAIRES ?

NOS SPECIALISTES PEUVENT VOUS AIDER A ATTEINDRE VOS OBJECTIFS

NOS CONTACTS A BRAZZAVILLE

37, AVENUE AUXENCE ICKONGA, FACE A L'HOTEL LEDGER PLAZZA

TEL : 05 693 8484

VISITEZ NOTRE SITE AU WWW.IMMINVESTCANADA.COM

OU UN EMAIL AU k.toure@iminvestcanada.com

NOS CONTACTS AU CANADA :

3414 AVENUE DU PARC SUITE 309 MONTREAL

H2X2H5, QUEBEC, CANADA

TEL : 0015148438817

AVEC IMMINVEST CANADA PLUS BESOIN DE TRAVERSER LE FLEUVE CONGO POUR DES DEMANDES DE VISAS DU CANADA .

IMMINVEST CANADA C'EST LE GUICHET UNIQUE DES DEMANDES DE VISAS POUR LE CANADA.



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Attijariwafa bank devient market maker sur la monnaie chinoise RENMINBI comme devise de référence au profit des exportateurs et importateurs sino-africains

Pékin, le 28 novembre 2014 - Dans le cadre des 9 conventions de partenariats stratégiques signées avec les institutions financières chinoises, le groupe Attijariwafa bank a conclu une convention avec Bank of China relative à la promotion du RENMINBI (monnaie chinoise).

L'accord s'articule autour des principaux axes suivants :

1. L'engagement de Bank of China et Attijariwafa bank à promouvoir au niveau de leurs réseaux respectifs en Chine, au Maroc et en Afrique, l'utilisation de produits et services libellés en RENMINBI et ce, par l'élaboration d'une offre de produits/services de paiement pour les transactions commerciales et financières en RENMINBI, de couverture (Spot, Forward) et de placement en RENMINBI.
2. L'organisation conjointe de conférences et séminaires destinés à promouvoir les échanges entre la Chine et l'Afrique Subsaharienne et notamment sur le RENMINBI et ses avantages pour les importateurs/exportateurs et investisseurs. Ces conférences seront organisées au Maroc et dans les pays africains de présence d'Attijariwafa bank afin de sensibiliser ses clients aux bénéfices à tirer de l'utilisation du RENMINBI dans leurs transactions avec la Chine, et ce, dans de meilleures conditions financières.
3. La promotion par Attijariwafa bank du RENMINBI comme devise de référence dans les échanges commerciaux sino-africains auprès de ses clients corporates, PME et institutionnels dans tous les pays de présence en Afrique.

À cette occasion, M. Mohamed EL KETTANI, Président Directeur Général du groupe Attijariwafa bank a déclaré : « Nous nous réjouissons de la conclusion de ces accords stratégiques avec notre partenaire Bank of China, qui offrent à nos clients l'opportunité de s'ouvrir sur le grand marché chinois tant pour le développement de leurs exportations que pour la sécurisation de leurs sources d'approvisionnement. Ils permettent aussi aux opérateurs chinois d'être mieux soutenus dans leurs investissements, et ce, dans tous les pays africains où notre groupe est présent. Il ne fait aucun doute que ces accords ouvrent des perspectives prometteuses à la communauté des affaires en Afrique et en Chine ».

À travers cet accord, le groupe Attijariwafa bank devient market maker sur cette devise et offre aux opérateurs économiques marocains et africains un levier de développement supplémentaire de leurs échanges et investissements avec les opérateurs chinois.

Contact presse

M^{me} Mariam El Khalifa
GSM : +212 6 47 47 32 48
E-mail : m.elkhalifa@attijariwafa.com

OPPOSITION POLITIQUE

La plate-forme met en garde sur les menaces d'implosion du consensus national

Pour ce regroupement, la situation décrite se précise de plus en plus parce qu'à l'approche de la clôture de la session en cours au Parlement, « le pouvoir sortant se met avec ruse à dérouler des mécaniques de résistance à la possibilité d'alternance politique démocratique, par la création des obstacles artificiels au parachèvement du processus de 2011 ».

Dans sa déclaration signée le 8 décembre, les groupes parlementaires UDPS & alliés, MLC & alliés et UNC & alliés ont dénoncé la tendance du pouvoir sortant à se comporter comme s'il n'existe pas de loi électorale en vigueur, et avec laquelle le cycle électoral en cours peut se clôturer; la création de l'Office national de l'identification de la population (Onip) pour accaparer les tâches dévolues à l'administration classique, notamment les ministères de l'Intérieur et du Plan, et la nomination à sa tête des personnalités à couleur politique très prononcée en faveur du pouvoir sortant et la subordination des échéances électorales à l'organisation d'un recensement.

L'opposition politique a également fustigé la récupération de la proposition de loi d'un député [Delly Sesanga : Ndlr] aux fins d'y intégrer les éléments visant le retardement des échéances électorales; la résurgence suspecte de l'insécurité et de la criminalité dans certaines provinces du pays afin de donner un prétexte pour ne pas aller aux élections; ainsi que l'absence manifeste de volonté politique d'aller aux élections, par le blocage des ressources budgétaires prévues dans le budget 2012, 2013 et 2014 retenues pour les élections, alors que des fonds publics sont affectés à des projets non inscrits au budget.

Le consensus dans le processus électoral La plate-forme politique, qui dit prendre date avec la Nation et l'histoire, au regard de la gravité des faits relevés, a jugé inopportun l'examen au Parlement de toute initiative de nouvelle loi en matières électorales. Pour ces trois groupes parlementaires et leurs alliés, en effet, en comprenant l'organisation de l'élection présidentielle trois mois avant la fin du deuxième et dernier mandat du Président sortant, toute autre initiative n'est que fuite en avant et perte de temps susceptible d'occasionner un glissement au délai des échéances. Ils exigent, par ailleurs, le consensus dans le processus électoral conformément aux standards internationaux. Il s'agit, selon l'opposition, de l'accord de tous les protagonistes au processus dans la définition des options fondamentales devant aiguiller l'organisation des élections dans un environnement électoral apaisé.

Affirmant, d'une part, qu'ils ne participeront pas à tout débat au Parlement qui aurait pour objet de vote des initiatives de lois relatives aux élections et, d'autre part, se réservant le droit de conjuguer ses efforts avec toutes les forces vives de la République, toutes les personnes éprises de paix et de démocratie pour faire usage du prescrit de l'article 64 de la Constitution, ces groupes parlementaires et leurs alliés ont salué la position de la Communauté internationale « qui parle désormais d'une seule voix au sujet du calendrier global et consensuel comme préalable à toute forme d'ap-pui ». Ils ont également dit féliciter le peuple burkinabé « pour son courage, sa détermination et sa maturité politique pour avoir fait échec à la tentative de violation de l'ordre constitutionnel en vue de la confiscation du pouvoir ».

Lucien Dianzenza

VIE DES PARTIS

Confusion au sein du MLC

Exclus du parti après leur adhésion au gouvernement de cohésion nationale, Thomas Luhaka, Germain Kambinga et Omer Egwake rejettent la décision prise à leur endroit par trois secrétaires généraux adjoints qu'ils qualifient de nulle et de nul effet puisque non validée par le collège des fondateurs.

Au Mouvement de libération du Congo (MLC), la publication du gouvernement de cohésion nationale a donné lieu à une vive agitation. Aussitôt que trois des cadres de ce parti ont été nommés, la fronde s'est mise en place initiée par trois secrétaires généraux adjoints, Fidèle Babala (prévenu devant la CPI), Alexis Lenga et Jacques Lungwana. Ces derniers ont vite signé une déclaration dans laquelle ils désavouaient les cadres nommés qu'ils suspendaient par le fait même de leurs fonctions au sein du parti. Ils déclarent avoir agi sur ordre de Jean Pierre Bemba qui, depuis la Haye, aurait pris l'option de se débarrasser de trois incriminés qu'il considère comme des traîtres. Thomas Luhaka, Germain Kambinga et Omer Egwake respectivement bombardés vice-Premier ministre en charge des PT-NTIC, ministres de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire, ne seraient plus en odeur de sainteté avec le Chairman. Ils auraient accepté de participer à ce gouvernement sans l'aval du MLC, ni de son chef Jean Pierre Bemba, allèguent leurs pourfendeurs. Telle est la ritournelle ressassée pour justifier l'éviction de Thomas Luhaka et compagnie. Mais à l'analyse, il s'avère qu'il y a à boire et à manger dans cette décision prise à la va-vite, sans respect de la procédure. Des sources proches du MLC, il appert qu'un des quatre membres composant le

collège des secrétaires généraux adjoints en la personne d'Angelique Milemba n'aurait pas contresigné cette déclaration la rendant simplement irrégulière. En outre, l'on fait savoir que ses signataires n'ont pas qualité pour démettre le secrétaire général du MLC Thomas Luhaka sous peine de violation des statuts. Bien plus, cette décision n'a pas été validée par le collège des Fondateurs composé de seize membres. Une source proche du parti rejette toute allusion que les signataires de la déclaration font à Jean Pierre Bemba comme pour crédibiliser leur démarche. Le MLC était partie prenante aux concertations nationales dont est issu ce gouvernement de cohésion nationale avec la bénédiction de Jean Pierre Bemba. Cela n'est que logique que ses membres s'y retrouvent pour autant que le parti a adhéré aux recommandations qui en ont découlé dont celle de la mise en place de ce gouvernement. Que la petite sœur du Chairman Françoise Bemba ait été parmi les ministrables MLC avant de se rétracter par la suite atteste, si besoin en était encore, du quitus indirect que l'ex-challenger de Joseph Kabila à la présidentielle de 2006 accorde à ce gouvernement de cohésion nationale.

Pour maints observateurs, il ne fait l'ombre d'aucun doute que les trois secrétaires généraux contestataires, qui étaient eux-mêmes candidats ministres, cherchent à régler des comptes à leurs collègues promus juste pour se venger de leur absence de la liste du gouvernement. Une chose est sûre, c'est que le MLC offre aujourd'hui l'image d'un parti divisé, écartelé entre des intérêts divergents dont l'idéal politique reste souillé par des visées égocentriques de ses membres.

Alain Diasso

FINANCES

L'émergence au prix d'une croissance soutenue sur le long terme

Une étude de la Banque mondiale (BM) a permis de constater que les treize pays classés au rang d'économies émergentes dans le monde dont un africain, en l'occurrence le Botswana, ont aligné un taux de croissance soutenu durant le moyen terme.

Ce constat a abouti à une mise en garde contre tout optimisme provoqué par l'alignement du taux de croissance de plus de 7% par la RDC sur une période de trois ans, soit de 2010 à 2013. Et le pays a même enregistré un pic en 2013 : 8,5%. Sans doute, il est nécessaire de continuer à maintenir cette croissance jusqu'en 2030 pour espérer atteindre l'émergence économique. Par rapport à ce point, l'on imagine l'impatience des experts congolais à l'annonce de la publication le mercredi par la représentation de la BM en RDC de son nouveau rapport de suivi de la situation économique et financière pour l'année 2014 dans le cadre de l'une des missions de l'institution de Breton Woods parfois moins connue, en l'occurrence le partage des savoirs.

Le rapport de suivi de la situation économique et financière est un outil qui a pris toute son importance depuis la crise asiatique. Cet évènement intervient une année après la publication du dernier rapport, le 17 décembre 2013. Il s'agit de la deuxième édition qui comporte des informations précieuses. En raison de la complexité de la matière, la presse a pu

s'entretenir avec l'équipe d'experts de la BM avant la publication officielle du rapport. Pour cette nouvelle édition, en dehors des questions liées à l'évaluation de la situation économique et financière, le thème spécifique développé se focalise sur la pauvreté. Un phénomène d'autant plus préoccupante que la production minière s'est accrue sans réel impact sur les recettes minières. Une situation qualifiée « d'ambivalente » par les experts de BM.

Selon les premières informations disponibles, il y a une série de révélations, notamment la croissance économique qui reste soutenue et tirée essentiellement par le secteur minier et plus légèrement par les secteurs des services et agricoles. Cette croissance n'a pas été redistribuée de manière à faire partager les richesses à toute la population pour assurer le développement socioéconomique. En effet, l'on continue à observer un faible taux d'exécution du budget, à peine 56%. Les dépenses sociales n'ont été exécutées qu'à hauteur de 36%. Cette faiblesse conduit forcément à des problèmes pour faire face aux défis de développement. Pire, l'on se rend compte même que le taux d'exécution des dépenses des secteurs sociaux n'ont pas arrêté de baisser entre 2008 et 2010 avant de se maintenir en dessous de 40% de 2011 à 2013. La question sera débattue largement le 10 décembre, à l'occasion de la présentation du rapport. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

EXPOSITION

« Présence africaine » rend hommage aux intellectuels noirs

L'activité, qui se déroule à l'Institut français de Kinshasa jusqu'au 24 décembre, présente l'histoire d'une revue devenue également une maison d'édition et un mouvement de pensée.

L'exposition « *Présence africaine, une tribune, un mouvement, un réseau* », indique-t-on, retrace les vingt premières années de la revue *Présence africaine* fondée par Alioune Diop en 1947. L'exposition documentaire a été conçue par le musée du quai Branly et présente l'histoire d'une revue devenue également une maison d'édition et un mouvement de pensée. Ce dernier a permis aux différents courants d'idées liés aux « *mondes noirs* » de s'exprimer pendant la colonisation, puis au début des indépendances. « Elle a pour ambition de montrer le rôle de catalyseur joué par *Présence africaine* dans l'histoire politique et culturelle des intellectuels noirs francophones et lusophones des années 1950-1960 », précise-t-on. Tout en rendant hommage à son fondateur Alioune Diop, elle souligne l'importance, souvent méconnue du grand public, des intellectuels africains, antillais, malgaches et noirs américains, en France et dans le monde. L'exposition a été présentée au musée du Quai Bran-

ly à Paris en 2009, puis à Dakar en 2011 peu après le centenaire de la naissance d'Alioune Diop. En 2014, l'exposition documentaire a été mise à la disposition du réseau culturel français en Afrique.

Elle est divisée en quatre parties. La première est intitulée « *L'atlantique noir, du panafricanisme à la négritude* ». Elle est consacrée aux sources de la négritude transnationale dont « *Présence Africaine* » est l'héritière : les échanges culturels et politiques entre l'Afrique, les États-Unis et la France dans les années 30. La deuxième section de l'exposition est consacrée au projet et à l'engagement qu'incarnent la revue et la maison d'édition *Présence Africaine* pour faire comprendre au visiteur leur importance éditoriale et historique. La troisième partie de l'exposition, « *1956-1959 : Les intellectuels noirs débattent* », s'attache à présenter les idées et les principes de *Présence Africaine*, que reflètent les deux colloques historiques organisés par la revue en 1956 et 1959. La dernière section de l'exposition s'intitule « *Dakar 1966 : les arts d'Afrique en Afrique* ». L'année 1966 a été marquée par la création du festival des arts vivants et anciens de Dakar.

Patrick Kianimi

HUMOUR

Toseka 3 annonce déjà ses couleurs !

Soirée haute en couleur, lumière et son impeccables, des artistes au top de leur forme versant par doses régulières des histoires drôles, tous les ingrédients étaient réunis pour que le public trouve irrésistible le spectacle offert par Waato Balabala le 6 décembre au Centre Wallonie-Bruxelles.

L'avant-goût était au gout du public. En effet, la salle pleine ne s'est désemplie que près d'une bonne demi-heure après le show de Félix Kisabaka, Emmanu Tara, Papy Musiya, César Mansueki, Ronsia Kukielukila et Abelle Bowala. C'est dire combien l'assistance a aimé. Pour plusieurs, c'était résolument le lieu où il fallait passer son temps samedi. « Ça, un spectacle de restitution ! Mais l'on s'y croirait déjà à Toseka », à entendre ce propos enthousiaste de la part d'un des spectateurs, il y a bien de quoi s'imaginer le délice du moment. C'est jusqu'à la dernière goutte que l'assistance a voulu s'abreuver à la source Toseka en attendant le festival proprement dit annoncé du 25 au 30 août 2015. Rien à dire, le spectacle de restitution a accroché. Chacun en est sorti avec sa petite phrase ou son petit mot après avoir ri de bon cœur. Converti en maître de cérémonie, l'humoriste Kody Kim a lui-même beaucoup apprécié le rendu du travail en atelier. « C'est très bon pour un début. C'est encore la première étape. Ils seront bien meilleurs encore la prochaine fois, c'est vraiment



Kody et les stars de la soirée à la fin du show

là le souvenir que j'ai envie de garder de cette soirée dont je suis déjà très content », a-t-il dit. Le spectacle terminé le public traînait encore les pieds désireux de profiter au maximum du moment, quitte à se prendre en photo avec les stars de la soirée. Pour plusieurs l'expérience avait plu, la séance-test a fait de l'effet. Coach des six jeunes humoristes, Kody n'a pu s'empêcher de livrer son impression sur la soirée : « Je suis très ému aussi parce que nous avons beaucoup travaillé. C'est assez émouvant de voir le résultat. Le public lui-même a donné la sanction : il était présent et il a bien ri. Malheureusement, nous n'avons pas pu accueillir trop de monde parce que c'est une salle pas très grande. La prochaine fois, on le fera dans une salle plus grande et nous allons y aller progressivement jusqu'au festival au mois d'août ». La récidive ne va pas se faire attendre longtemps car le prochain atelier est prévu d'ici à mars. Il faut croire Kody

quand il dit : « Il se prépare quelque chose de très chaud ». Et l'humoriste d'aviser le public kinois : « Si vous avez eu mal au ventre maintenant, commencez déjà à faire des abdos, à bien les travailler parce que ce sera terrible ». Par ailleurs, au vu du résultat obtenu après à peine cinq jours de travail intensif, à savoir du 1er au 5 décembre, il y a lieu d'espérer que Kinshasa puisse valablement faire le contrepoint face à l'ensemble de la prochaine affiche du festival. Pour Kody, il n'y a aucun doute à ce sujet : « Je peux vous dire que les Congolais seront peut-être même plus percutants que les humoristes qui viendront de l'étranger. Et c'est cela le but. Car ils devraient après pouvoir jouer à l'extérieur porter haut les couleurs de l'humour congolais ». Reste à savoir que faisant partie lui-même de l'affiche au mois d'août, Kody a prévu quelque chose de beaucoup plus « conséquent » que ses brèves interventions.

Nioni Masela

EPFKIN

Arc-en-ciel et Renaissance dans les premières loges

Le championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfsk) est caractérisé par la lutte à la tête du championnat entre la formation d'Arc-en-ciel et le FC Renaissance du Congo.

Leader actuel du champion d'élite de Kinshasa, Arc-en-ciel a battu, le 5 décembre au stade Tata Raphaël, AC Real Impact par deux buts à zéro en match comptant pour la 11e journée. C'est la huitième victoire d'Arc-en-ciel dans le championnat en onze sorties. Bongonga a signé un doublé au cours (12e et 34e minute), c'est le meilleur buteur de l'Epfsk avec douze réalisations. Le club du quartier Livulu dans la commune de Lemba totalise 26 points. Club le plus populaire de l'Epfsk actuellement, le FC Renaissance du Congo se positionne à la deuxième place après sa précieuse victoire, le 6 décembre, sur AC Rangers par deux buts à un. Kalombo de Renaissance a été le premier à ouvrir la marque à la 3e minute de jeu, reprenant de la tête un corner de Djuma. Et Matembe a doublé la mise pour les Orange à la 35e minute, à nouveau sur un corner de Djuma. L'AC Rangers de l'ancien dirigeant du DCMP Lambert Osango réduisait l'écart à la 64e minute par Bosekia sur penalty. Avec ce succès, Renaissance enregistre 21 points, revenant dans la course pour le titre après avoir été sanctionné par un forfait et le retrait des points déjà gagnés suite aux troubles de ses supporters lors du match perdu (1-2) contre Arc-en-ciel en sixième journée. Dans d'autres matchs de la 11e journée, notons le résultat d'égalité de trois buts partout entre AC Bandal et AC Semendua. Kayembe (10e minute),

Molinga (48e et 55e minute) ont été marqué pour AC Bandal, tandis que Habibu (1er minute), Gbolome (9e minute) et Bakajika (87e minute sur penalty) ont été les buteurs de Semendua. Dragons a été tenu en échec par Jac Héritage par la même marque de trois buts partout. Bukasa (16e minute), Bonyanga (62e minute) et Mindeke (74e minute sur penalty) ont marqué du côté des Monstres de Kinshasa. Alors que Kalambay (40e sur penalty et 71e minute) et Tuwisila (52e minutes) ont été les buteurs de Jac Héritage. FC Nzakimuena pour sa part a dominé New Jak par un but à zéro, avec un but sur une balle arrêtée de Wananga à la 18e minute de jeu. Le lundi 8 décembre 2014, Le programme de l'Epfsk a prévu les rencontres entre AC Real de Kinshasa et Olympique club de Kinshasa (OCK) à 11h30', AC Normands contre AC Sodigraf à 13h30' et à 15h30 FC Système face au FC Kada Sport.

À l'issue de la 11e journée, Arc-en-ciel est premier avec 26 points, suivi du FC Renaissance du Congo (21 points), AC Rangers (18 points), Système (16 points), New Jack (16 points), Nzakimuena (14 points), Jac Héritage (14 points), Real Impact (14 points), Real de Kinshasa (13 points). En deuxième partie du classement, OCK est dixième avec 19 points, devant As Dragons (13 points), Fraternité Kinoise (12 points), AC Bandal (12 points), New Belor (11 points), Tornado (11 points), Fc Kada (11 points), JSK (7 points), Normands (7 points), Semendwa (6 points) et Sodigraf (5 points).

Martin Engimo

ARCHITECTURE

Un temple de trois mille places érigé à Righini

Il y avait foule au numéro 11 de l'avenue Beni à l'occasion de la dédicace de l'édifice du Centre évangélique La Trinité (CET) survenue dans la soirée du 7 novembre à l'issue d'un programme spécial d'une semaine débuté le 30 novembre.

L'église a été dédiée de manière simple par le pasteur Barthélemy Masuaku qui a juste fait une prière à genoux devant la chaire face à la grande assemblée des fidèles et des hôtes réunis. La configuration du temple est assez originale. La salle dédiée au culte attenante à la salle de fête occupe le rez-de-chaussée du bâtiment à deux niveaux dont les étages composent les bureaux administratifs. À lui seul, l'édifice couvre le gros de la superficie de la parcelle qui l'abrite soit 1 245 m² sur 1 500 m². L'architecte Arnold Ndongala, plus que ravi d'avoir mené à terme la tâche confiée par son pasteur, a estimé le coût global des travaux à 1 250 000 \$. Les fidèles du CET ont contribué centime par centime pour l'érection de leur temple. Ils sont fiers d'y être parvenus sans apport extérieur. À Kinshasa, ce ne sont pas les églises qui manquent mais, le plus



Le temple en cours de construction

souvent, ce sont les inscriptions sur les murs de clôture qui renseignent sur leur présence. C'est absolument le cas de la majorité des Églises dites de réveil qui foisonnent dans la ville et naissent comme des petits champignons. Il arrive qu'une même avenue en abrite jusqu'à trois, voire plus dans les quartiers populaires. La plupart de ces assemblées de prière se réunissent sous des hangars décorés souvent de grandes tentures qui font office de murs. C'est dire que ces lieux de culte ne sont pas construits en matériaux durables. De là serait née l'appellation péjorative « binzambi nzambi » qui pourrait se traduire par « petite église ou églisette » pour marquer la différence d'avec les grandes institutions chrétiennes comme l'Église catholique ou protestante, par exemple.

Mais depuis presque une décennie, il s'observe un changement. L'on voit de plus en plus s'élever d'imposantes structures métalliques en remplacement des tôles qui constituaient la base des églises de fortune que l'on avait pris la commune habitude de voir. Ainsi, de grands chantiers ont progressivement commencé à voir le jour. Après avoir connu ces mêmes faibles commencements, certaines assemblées faisaient l'effort de quitter la précarité des quatre murs de clôture pour s'offrir le confort d'un édifice construit en dur dans le respect des normes architecturales. Et l'on a vu petit à petit quelques bâtiments s'ériger et rajouter au décor des avenues et de la ville. De quoi voler la vedette aux paroisses catholiques ou protestantes, pour ne citer que celles-là, mieux identifiées par leurs bâtiments, souvent des édifices imposants.

Lemba n'est pas en reste

La commune de Lemba n'est pas en reste dans ce nouveau mouvement observé dans le chef de plusieurs assemblées de prière et peut être tenue en exemple. L'inauguration du temple de l'église La Résurrection au quartier échangeur en 2008 avait suscité beaucoup d'admiration mais donnait plus de crédit au pasteur Dominique Ngoy et, par ricochet, à son ministère. Car il faut l'avouer, le commun des Kinnois n'a de cesse de remettre en cause l'honnêteté des hommes de Dieu. Depuis plusieurs églises, des édifices d'envergure plus modeste, ont été construits. La dernière en date, à savoir le temple du CET érigé au quartier Righini, semble de même importance que celui précité. L'inauguration du nouveau temple marque une nouvelle ère pour le CET qui envisage désormais à s'atteler à sa croissance et son expansion géographique. Elle est tenue pour un événement par la communauté locale et la Communauté des assemblées de Dieu au Congo qui fête son cinquantenaire cette année. Hormis plusieurs autorités ecclésiastiques de la ville, certaines personnalités politiques ont rehaussé le moment de leur présence. Il s'agit notamment du premier président de la Cour suprême de justice.

N.M.

STRUCTURES PÉNITENTAIRES

Les Maisons d'arrêt de Pointe-Noire et de Dolisie réhabilitées

330.000.000 de FCFA, tel est le coût des travaux. Ce montant a été rendu public par Mahamat Saleh Ben Biang, chef du Projet d'actions pour le renforcement de l'Etat de droit et des associations (PAREDA) à l'occasion des cérémonies de réception provisoire des deux ouvrages, les 3 et 4 décembre dernier.

Le coût global des travaux de réhabilitation de la Maison d'arrêt de Pointe-Noire est de 115.199.516 FCFA, ceux-ci ont concerné le centre de réinsertion, le grand quartier et la zone VIP, la cuisine extérieure, la guérite et le mur de clôture. Par contre, la réhabilitation de la Maison d'arrêt de Dolisie, chef-lieu du département du Niari a coûté 214.104.956 FCFA. Ici, les travaux concernaient la réhabilitation et l'extension de la prison, des bâtiments administratifs et de réinsertion, la reconstruction ou la construction de la guérite, fosses septiques, puisard, bache à eau et de la cuisine. D'autres travaux ont concerné la construction du quartier des femmes, des condamnés, l'élévation et revêtement des murs. L'extension est couverte par une dalle haute en béton armé, elle-même couverte par une étanchéité monocouche. Et, toutes les cellules équipées d'un bloc WC-Douche.

A cette occasion, Paul Morossa, directeur général de l'Administration pénitentiaire du Congo a exprimé, au nom du gouvernement sa gratitude à l'Union européenne, avant d'indiquer qu'il s'agit là de la preuve d'une coopération dynamique entre son pays l'institution occidentale. « La volonté du gouvernement est de moderniser l'espace judiciaire en général et le régime pénitentiaire en particulier. Construire une prison n'est donc pas dénué de signification et de portée politiques ; c'est fournir à une communauté humaine de



Visite guidée des autorités à la maison d'arrêt de Pointe-Noire

circonstances, un lieu tout à la fois d'enfermement et de discipline, d'hébergement, de restauration, de formation, des soins, de travail, d'occupation, d'accueil et de visites » a-t-il déclaré.

Pour sa part Saskia Delang a souligné que, « L'effort que fait le Congo et l'Union européenne pour la réhabilitation des maisons d'arrêt à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie contribue à rapprocher de plus en plus le Congo vers des normes internationales. Cet effort fait partie d'un vaste programme qui s'étale sur plusieurs années; l'ambition du PAREDA est de relier les maillons de la chaîne dans le secteur en travaillant sur le fonctionnement de la justice, sur un volet pénitentiaire, de société civile, et sur la révision des codes tout en réunissant les moyens financiers du Congo et de l'Union européenne pour l'ensemble de ces mesures », a signifié le diplomate européen.

Rappelons que la réhabilitation de ces Maisons d'arrêt obéit à la convention de financement signée le 15 juin 2010 entre l'Union européenne et République du Congo, lequel inscrit en bonne place l'amélioration des conditions des détenus dans les principales prisons de la République afin de restaurer à la population carcérale sa dignité humaine.

Séverin Ibara

LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

Des boutiques et commerces fermés dans la ville capitale

L'opération menée en fin de semaine dernière a ciblé quelques boutiques et autres commerces qui ne respectent pas la mesure sur l'affichage des prix des marchandises et autres normes professionnelles du commerce. Ceci, suite à un contrôle par les agents de la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales.

« Il est question à travers cette campagne de faire observer aux commerçants des produits de première nécessité les lois et règles commerciales sur l'affichage des prix des marchandises, de constater la flambée des prix des viandes et autres produits en respectant la transparence du marché conformément aux orientations du ministère du Commerce et des approvisionnements », a expliqué Gaspard Massoukou, directeur départemental. En effet, la campagne de sensibilisation des commerçants a consisté au déploiement des brigades des enquêteurs et contrôleurs commerciaux de routine à travers tous les marchés et points de vente de la ville océane. Pendant cette opération,

les agents ont procédé à la vulgarisation de certains articles qui régulent le fonctionnement de la profession commerciale en République du Congo.

Manifestant pour leur part l'intérêt qu'ils accordent à cette campagne, Hamadou Oumar Bâ et Cissé Cissoko, deux commerçants exerçant respectivement au grand marché du premier arrondissement Lumumba et au marché du deuxième arrondissement Mvou-Mvou ont indiqué que de nombreux commerçants peuvent se former à travers cette campagne, car grâce à celle-ci un nombre des commerçants procèdent actuellement à l'affichage des prix de leurs marchandises et prennent également connaissance de plusieurs textes qui se rapportent au commerce.

Cette campagne concerne tous les produits destinés à la commercialisation. Depuis son lancement, près de 900 boutiques et établissements commerciaux des différents arrondissements de Pointe-Noire ont déjà été visités par les brigades en charge de son exécution. Au cours de celle-ci quelques boutiques et établissements commerciaux appartenant aux commerçants récidivistes

et véreux n'obéissant pas à l'affichage des prix, et qui persistent dans la commercialisation des sacs en plastique et d'autres produits interdits ou dépourvus des dates limites de consommation et de péremption ont été temporairement fermés. Les propriétaires ont été convoqués à la direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes.



Vue de quelques boucheries temporairement fermées au grand marché de PN

Faustin Akono

JUSTICE

Le procès de Nkaya Miyalou Guy alias « Ya Guy » démarre le 17 décembre

L'annonce a été faite le 6 décembre à Pointe-Noire au cours d'un point de presse animé conjointement par David Osséké, procureur de la République près le Tribunal de Grande instance de Pointe-Noire et Norbert Nkoukouli, procureur général près la Cour d'appel de Pointe-Noire. L'affaire « Ya Guy » sera jugée comme les cinquante autres affaires pendantes que la session criminelle va enrôler pendant ces assises.

Après plusieurs mois d'attente, l'heure est venue de faire la lumière sur l'affaire Nkaya Miyalou « Ya Guy » qui a défrayé la chronique pendant plusieurs jours dans la ville océane du fait de l'émoi qu'elle suscitait dans la population. On se rappelle que quatre personnes d'une même famille (Ngoma Juliana, 2 ans, fille de Mbemba Ngangoula Jeansule, qui a perdu l'usage des deux mains et meurtrière à jamais, Ngoma Matondo Delgani, son conjoint, Mouandza Ette Taliane, jeune cadre à Total E



Norbert Nkoukouli, procureur général près la Cour d'appel de Pointe-Noire lors de son adresse. À sa gauche, David Osséké, procureur de la République près le TGI de Pointe-Noire / Crédit photo «Adiac»

& P Congo, âgé de 25 ans qui logeait la famille de son cousin Delgani à son domicile) ont été égorgées à la machette à leur domicile à Socoprise dans le 1er arrondissement Lumumba les 6 et 7 août 2014 par Nkaya Miyalou Guy alias « Ya Guy » et Ma-

bengué Mabengué Ndosso Jean Richard, les deux suspects. « Tous ces crimes, commis à la machette, nous rappelant un autre âge et des civilisations lointaines ont gravement ébranlé la conscience collective. Aux côtés des familles

des victimes, toute la ville avait pleuré. Le souvenir est encore vivace, mais l'heure est venue de panser les plaies, de faire le point sur cette affaire et fixer objectivement l'opinion sur l'échéance attendue » a dit David Osséké, Procureur de la République près le Tribunal de Grande instance de Pointe-Noire.

De son côté, le Procureur général près la Cour d'appel de Pointe-Noire a souhaité que le 17 décembre, la cour de la

Cour d'appel soit archicomble parce que les justiciables ont soif de voir cette affaire être jugée. Expliquant le cheminement de la procédure, il a déclaré : « Après le bouclage de l'enquête de police, le parquet de la Répu-

blique est saisi par le biais du procureur de la République qui a l'opportunité des poursuites. Ce dernier ouvre une enquête en saisissant le juge d'instruction qui mène à son tour l'enquête sanctionnée par une ordonnance de transmission de pièces au procureur général. Le parquet général prend des réquisitions de saisine de la chambre d'accusation qui, à son tour enrôle l'affaire et rend un arrêt de mise en accusation. Ce n'est qu'après que l'arrêt a été rendu que le dossier revient au niveau du parquet général saisi à ce moment là la cour criminelle ».

Les audiences de la cour criminelle seront publiques et un dispositif de sonorisation sera déployé dans la cour pour permettre au public de suivre le déroulement des audiences, a assuré le Procureur général près la Cour d'appel de Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya

FESTIVAL MANTSINA SUR SCÈNE

La 11^e édition se tient du 10 au 30 décembre à Brazzaville

Les précisions sur la tenue de ce festival ont été données par son directeur artistique, Dieudonné Niangouna, qui a échangé avec la presse le 6 décembre à Brazzaville. L'édition de 2014 a pour thème : « entre scène et écran ».

Durant trois semaines, des ateliers de formations, des spectacles théâtraux, la danse, lectures de textes, projection, concert, rencontres, percussion, création artistique sont au programme. Plusieurs artistes sont attendus du Cameroun, de la France, de la République du Congo. Des ateliers de formation seront animés par les artistes français notamment, Matthieu Montanier qui interviendra sur l'atelier jeu d'acteur, Claude Bagoë Diane animera l'atelier image, imaginaire et métaphore, Nicolas Barrot dirigera l'atelier régie générale et, enfin, Pierre Lambla interviendra sur l'atelier musique. Le festival Mantsina sur scène se déroulera dans différents lieux à savoir : l'institut français de Brazzaville, la maison de la jeunesse (MJC) de Ouenzé, le Cercle cultu-

rel Sony Labou Tansi, le Centre de formation et de recherche en art dramatique (CFRAD), la mairie de M'filou, l'Espace Banninga. La cérémonie d'ouverture interviendra ce mercredi 10 décembre à 16 heures au cercle Sony Labou Tansi, à 18 heures. Les festivaliers seront au CFRAD pour suivre la pièce théâtrale « Pantalon idiot » du Congolais Paterné Boghasin, et à 21 heures au cercle Sony Labou Tansi. Une soirée réservée à la projection du film « Epicuria » de Ori Huchi Kozia du Congo Brazzaville. Suivra une animation musicale par l'artiste congolais Biya Lunkoyi. Cette onzième édition connaîtra aussi la participation des artistes associés comme : Clauvice Ngoubili, metteur en scène et comédien et Rufin Mbou Mikima, réalisateur et comédien. Sont aussi annoncés Syvie Dyclo Pomos, Fortuné Bateza, Julien Bissila, Jean Claude Kodja, Éric Mampouya, etc.

Pourquoi « entre scène et écran » comme thème ?

Dieudonné Niangouna a expliqué qu'il s'agit de concevoir la scène comme étant un plateau

de création, un espace de renouvellement de geste artistique. L'écran ne veut pas forcément dire cinéma ou vidéo, il peut aussi être un regard ou une manière de créer une installation théâtrale, musicale ou dansante qui partira d'une vision complètement plastique à partir de laquelle un certain nombre des gestes peuvent s'exprimer. Il a par ailleurs encouragé les artistes à ne pas baisser les bras malgré le manque de subvention « Nous sommes les premiers acteurs à définir le geste. Je crois certainement que par notre foi et notre volonté de militer pour cet art, cela apportera quelque chose de beaucoup plus tangible. »

Le festival Mantsina est une plate-forme, un moment de rencontres, des créations et surtout de discussion et de projections sur des questions qui minent la société.

Depuis sa création en 2003, le Festival Mantsina sur scène travaille sur les résistances théâtrales, sur le partage des arts et sur le devoir de construire.

Rosalie Bindika

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

Des discussions autour du démarrage de la compétition

Le démarrage du championnat national édition 2014-2015 annoncée pour le 20 décembre était au cœur des débats le 8 décembre entre les secrétaires généraux des clubs et les responsables de la Fédération congolaise de football.



La Fécofoot échangeant avec les secrétaires généraux des clubs (Photo Adiac)

Au cours des échanges, la Fécofoot par le biais de son premier vice-président, Jean Guy Blaise Mayolas, a souhaité que les dirigeants des clubs fassent preuve de patriotisme pour que le ballon roule à nouveau en attendant la subvention de l'État. Pour susciter la motivation des équipes, l'organe gestionnaire des compétitions nationales a supprimé les frais d'engagement qui, jadis, étaient estimés à 12 millions de FCFA avant l'appui de l'État. Il a aussi déclaré la gratuité des licences. Les secrétaires généraux des clubs ont promis rapporter la

nouvelle aux présidents des clubs à qui revient le pouvoir de décision. La Fécofoot entend échanger avec ces derniers le vendredi prochain avant de leur remettre les documents officiels de la compétition. Pour accélérer le processus, elle a entamé, depuis le lundi, les visites médicales des deux équipes notamment l'Étoile du Congo et Diables noirs.

Notons que le football court un grand danger si les compétitions ne démarrent pas avant la fin de cette année. Le manque de compétition causera un préjudice aux Diables rouges qualifiés

à des phases finales de la Coupe d'Afrique des nations 2015 des seniors et des juniors. Les clubs congolais engagés dans les compétitions africaines interclubs notamment l'AC Léopards de Dolisie et Diables noirs pour la Ligue des champions puis l'Étoile du Congo et Cara pour la coupe de la Caf, ne seront pas du tout épargnés. L'une des conséquences serait l'élimination dès l'étape des préliminaires. Et le meilleur classement des clubs congolais au niveau de la CAF sera remis en cause.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe et en Afrique

Ligue 1, 17^e journée

Prince Oniangué était titulaire lors de la réception de Guingamp. Actif (79 ballons joués, 52 passes réussies sur 64 tentées, 9 duels gagnés, 7 perdus, 1 faute commise pour 2 subies, 2 tirs dont 1 cadré), Oniangué est pris de vitesse par Beauvue sur le second but breton. Mais c'est lui qui égalise à la 68^e : sa percée axiale est conclue par une belle frappe, légèrement détournée par Angoua. Malgré son deuxième but de la saison, Oniangué ne peut toutefois pas empêcher la défaite de Reims (2-3). Ladislav Doukhan est quant à lui resté sur le banc, mais peut savourer la prestation de son équipe, désormais 16^e avec 3 points d'avance sur la zone rouge.

L'OM bat Metz 3-1. Giannelli était titulaire, tandis que Brice Samba junior est resté dans l'axe.

Remplaçant au coup d'envoi, Christopher Mabolou est entré à la 72^e lors de la défaite de Bastia à Saint-Etienne (0-1). Lors de l'entrée en jeu de l'ancien Castelroussin (12 ballons joués, 6 passes réussies sur 8 tentés, 2 duels gagnés pour 2 perdus, 1 faute commise) le score était déjà acquis.

Jules Iloki n'était pas dans le groupe de Nantes, battu au Parc des Princes par le PSG (1-2).

Belgique, 18^e journée, 1^{re} division

Resté sur le banc lors de la défaite de Charleroi face au Standard de Liège (0-1), Francis Nganga a participé au succès de l'équipe B face au FC Bruges (4-1), lundi soir.

Espagne, 14^e journée, 1^{re} division

Titulaire, Thievy Bifouma n'est resté sur le pré que 34 minutes lors de la défaite d'Almeria à Eibar (2-5). Remplacé sur blessure alors que son équipe était déjà menée de trois buts, il ne peut empêcher la dégringolade d'Almeria, 17^e avec 10 points. L'entraîneur andalou, Francisco, n'a pas résisté à ce revers et a été débarqué.

Israël, 10^e journée, championnat des U19

Le Maccabi Tel Aviv de Mavis Tchibota s'impose à Sektzia Ness Tziona (8-0). L'international U17 a marqué le 3^e but de son équipe avant d'être remplacé à la 55^e. Les U19 du Maccabi sont 2^e avec 8 victoires, 1 nul et 1 défaite.

14^e journée, 2^e division

Le Beitar Tel Aviv et Romaric Etou sont battus à domicile par l'Hapoel Nazareth (0-2). Avec cette 9^e défaite de la saison, le Beitar est 14^e et antépénultième.

Maroc, 11^e journée, 1^{re} division

Sans Sylvain Ganvoula, mais avec Lys Mouithys titulaire et remplacé à la 81^e, le Raja Casablanca bat le FUS de Rabat (1-0). Le champion en titre reste toutefois à huit longueurs du leader, son grand rival Wydad. Le Wydad de Casablanca, vainqueur de son côté des FAR de Rabat (2-1), sans Fabrice Ondama, resté sur le banc.

Blessé, Varel Rozan a manqué dans l'axe de la défense de Kenitra, battu à Safi (0-1). Le KAC redescend à la 7^e place.

Bersyl Obassi n'était pas dans le groupe du CAK Khenifra, battu par Al Hoceima (0-1). Le CAK est lanterne rouge avec huit points.

Camille Delourme

COUPE DE FRANCE

Le programme des Congolais en 32^e de finale

La Fédération française a procédé au tirage au sort des 32^{es} de finale de la Coupe de France, synonyme d'entrée en lice des équipes de Ligue 1. Vingt-deux Congolais, joueurs ou techniciens, sont concernés par la compétition. Voici leur programme. Notons toutefois que les joueurs concernés par la CAN seront absents, puisque les matchs sont prévus pour les 3 et 4 janvier.

Bastia (Mabolou) VS Lille (Koubemba)
Quevilly VS Orléans (Abdoulaye)
Luçon (Kifoueti) VS Châteauroux (Loumingou)
Bressuire VS SC Amiens (Baudry, Davy et Dorian Ngoma et Bazolo)
Saint-Etienne VS Nancy (Badila)
Nîmes VS Monaco (Bahamboula et Andzouana)
Grenoble VS OM (Passi, Samba et Imbula)
Saint-Maur VS Reims (Oniangué)
Le Mans (Bouzoumou) VS Tours
Brest (Ewolo et Missilou) VS Laval
Nantes (Iloki) VS Club Franciscain
Dina-Léhon VS Guingamp (Douniama)
Le Poiré-sur-Vie (Dikamona) VS Plabennec

C.D.